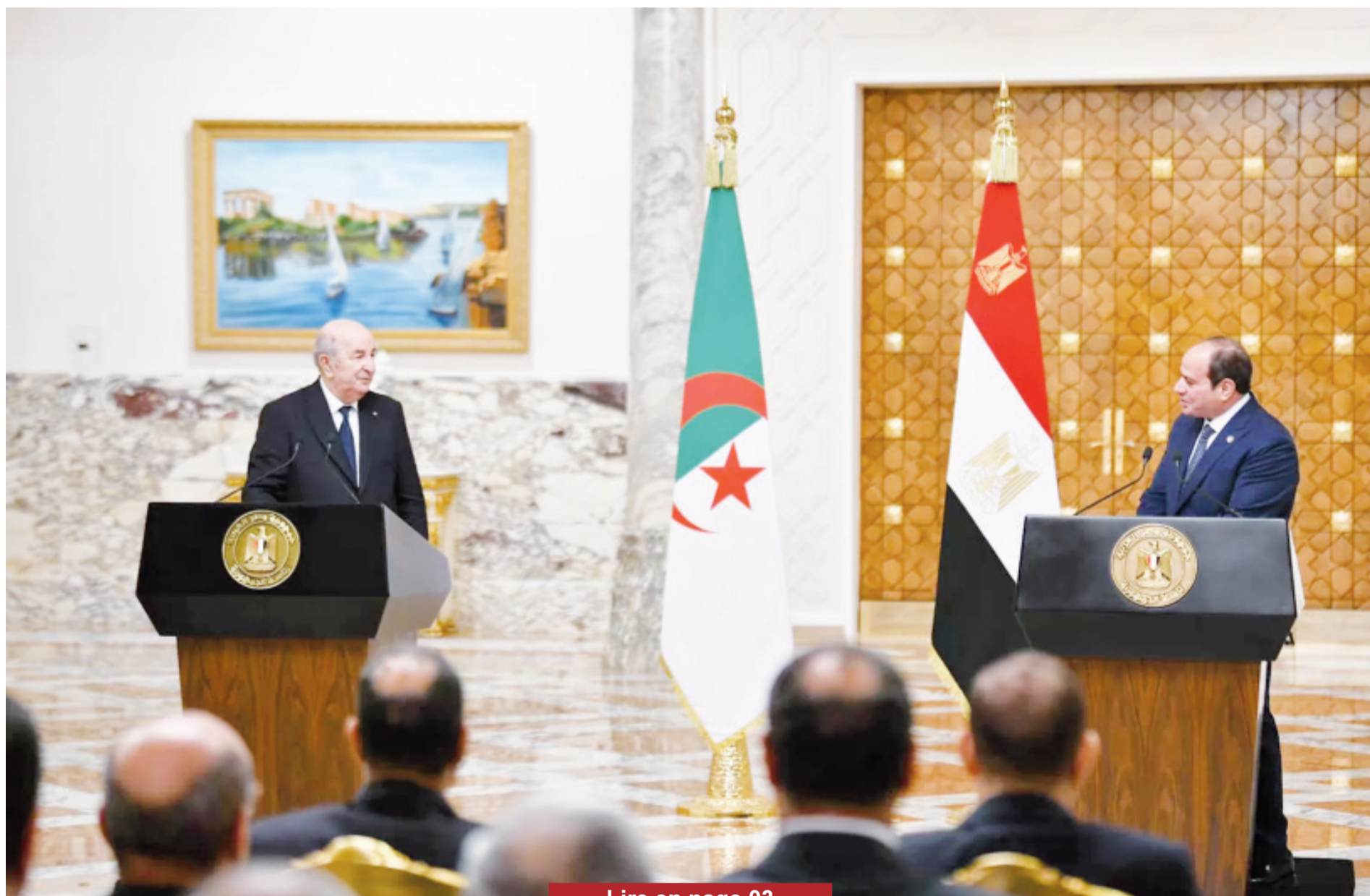


Tebboune quitte l'Egypte
après des entretiens fructueux avec Al Sissi
ALGER - LE CAIRE:
L'entente parfaite



Lire en page 03

R07

ORAN

Loi 08-15 sur la régularisation des dossiers de constructions
«Instance Zéro avant le 31 décembre 2024»

EHU 1954

599 nouveaux cas de cancer en 09 mois

Du 6 au 8 novembre

5ème Congrès international
de la Société algérienne de nutrition



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Suite à une longue maladie Le professeur en oncologie Kamel Bouzid n'est plus

Le Professeur en oncologie Kamel Bouzid, l'une des compétences nationales éminentes dans la lutte contre le cancer, est décédé dimanche à Alger, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt, qui compte parmi les premiers médecins spécialistes en oncologie en Algérie, avait rejoint l'établissement hospitalier d'oncologie "Pierre et Marie Curie" en 1996, où il avait occupé plusieurs postes. Il a fondé le premier service oncologique et travaillé avec les associations scientifiques spécialisées dans ce domaine. En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à toute la corporation du secteur de la santé, priant Dieu Tout Puissant de lui accorder sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort.

Conférence des présidents des parlements africains L'Algérie élue à la vice-présidence



L'Algérie a été élue à la vice-présidence de la Conférence des présidents des parlements africains (COSPAL), au terme de la participation d'une délégation conjointe des deux Chambres du Parlement aux travaux de la 2e Assemblée de cette Conférence, qui s'est tenue les 26 et 27 octobre à Accra (Ghana), a indiqué dimanche un communiqué du Conseil de la nation. Cette Conférence a "marqué l'établissement officiel de la Conférence des présidents des parlements africains et l'adoption de sa Charte fondatrice, qui définit les objectifs de cette nouvelle Organisation parlementaire, notamment le renforcement de la concertation et de la coordi-

nation entre les présidents des parlements et assemblées législatives africains", précise la même source. La Conférence a également mis en avant "la consolidation des relations de coopération avec l'Union africaine pour relever les défis communs et promouvoir le développement en Afrique". Les participants à cette rencontre ont également élu les instances de la Conférence, à savoir l'Assemblée générale, les Comités exécutif et consultatif, s'engageant à "organiser des rencontres périodiques pour suivre les travaux, évaluer les performances et formuler des suggestions en vue de concrétiser les objectifs de la Conférence", ajoute le communiqué.

INESG

Conférence sur l'éducation aux médias et la vérification médiatique

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, dimanche à Alger, une conférence intitulée "Education aux médias et enjeux de la vérification médiatique en Afrique" animée par plusieurs experts et spécialistes dans le domaine de l'information et de la communication, lesquels ont insisté sur l'importance de vérifier les contenus et sources des informations afin d'éviter la désinformation, notamment à la lumière de la grande évolution des TIC. Présidant l'ouverture de cette conférence, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a affirmé que cette rencontre scientifique vise à "mettre en lumière l'importance de l'éducation aux médias, qui cons-

titue, a-t-il dit, un facteur clé pour lutter contre la désinformation, amplifiée par l'utilisation des TIC", appelant les médias à sensibiliser la société sur l'importance de l'éducation aux médias. Intervenant à cette occasion, Mme Rima Rouibi, enseignante à l'École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information, a souligné l'importance d'intégrer l'éducation aux médias dans les programmes scolaires en vue de "développer les pratiques de gestion des contenus médiatiques, d'une part, et d'enseigner aux jeunes l'importance "de vérifier les sources des contenus médiatiques, d'autre part, pour promouvoir une culture d'autocritique".

PNUD

Magramane reçoit le SG adjoint de l'ONU



Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounes Magramane, a reçu dimanche à Alger le Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur régional pour les Etats arabes du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Abdullah El-Dardari, a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont procédé à "une évaluation globale de l'état de la coopération entre l'Algérie et le PNUD dans les différents secteurs, notamment dans les domaines

de la justice, de l'économie de la connaissance, du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, de l'environnement et des énergies renouvelables, de la santé et de la jeunesse et des sports", a souligné le document. Elles ont également abordé "les questions d'intérêt commun, notamment celles liées au contexte international et régional, marqué par l'agression israélienne contre les peuples palestinien et libanais et le rôle des organisations internationales pour apporter aide et secours aux populations à Ghaza et au Liban", a conclu le communiqué.

Compagnie nucléaire nationale chinoise

Une délégation reçue au ministère de l'Energie et des Mines



Une délégation de la Compagnie nucléaire nationale chinoise (CNNC), conduite par le vice-président de la compagnie, Qiao Gang a été reçue, dimanche au ministère de l'Energie et des Mines, afin de discuter des perspectives de développement de la coopération algéro-chinoise dans le domaine des technologies nucléaires appliquées en médecine, indique un communiqué du ministère. La délégation chinoise a été reçue par le secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, en présence du Commissaire à l'énergie atomique, Abdelhamid Mellah et de cadres

du ministère. Les discussions ont porté essentiellement sur "le développement de la coopération algéro-chinoise, notamment dans l'utilisation des technologies nucléaires en médecine et les procédures d'imagerie diagnostique", précise la même source. Les deux parties ont également abordé "les discussions en cours pour la réalisation du projet de production des radiopharmaceutiques destinés à lutte contre le cancer, au niveau du Centre national de recherche atomique de Birine (CNRB) à Djelfa, et ce, dans le cadre d'orientation des investissements vers les techniques et applications nucléaires à usage médical",

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Tebboune quitte l'Egypte après des entretiens fructueux avec Al Sissi

Alger - Le Caire: L'entente parfaite

Synthèse de B. L.

La visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune en Egypte a donné les résultats escomptés. Le chef de l'Etat a quitté le Caire satisfait après des entretiens fructueux avec son homologue. Il a souligné l'«entente parfaite» et «la volonté commune» d'œuvrer de concert à la concrétisation de nouveaux investissements, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'habitat et de la construction. Il a assuré, dans ce contexte, que "les entreprises égyptiennes qui souhaitent investir dans notre pays sont les bienvenues", indiquant "avoir donné le feu vert au ministre de l'Habitat pour travailler avec les sociétés égyptiennes dans le domaine de l'architecture et de la construction des villes nouvelles". Le chef de l'Etat a indiqué également avoir convenu avec son homologue égyptien «de l'importance d'approfondir la coordination et la concertation en place entre les deux pays autour de plusieurs questions d'intérêt pour la nation arabe et la région». Le président de la Républi-

que a souhaité, dans ce cadre, voir la grande commission mixte algéro-égyptienne se réunir début 2025, en vue d'envisager "l'amorce d'une nouvelle étape en matière d'investissements et d'échanges à tous les niveaux". "Nos relations avec l'Egypte sont fortes et reposent sur des bases fraternelles solides et plus de 70 ans de lutte commune dans la défense des fondements de la nation arabe", a déclaré le président, réitérant, par là même, ses remerciements au président égyptien et à son peuple, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé la glorieuse Révolution de Novembre. Abordant la situation en Palestine, le président de la République dira : «nous sommes accablés par le génocide quotidien et la famine engendrée par l'occupation israélienne, à travers la rareté des ressources en eau, en nourriture et en médicaments et la fermeture des hôpitaux». Le chef de l'Etat a qualifié la situation de «véritable génocide» avant de saluer le peuple palestinien pour sa «résilience, son attachement à sa terre et son refus de subir un nouvel exil». Le président Tebboune

a indiqué que les deux pays, l'Algérie et l'Egypte, tentent de «remédier à la situation avec l'initiative du président Al-Sissi pour l'acheminement des besoins à la population de la bande de Ghaza, en attendant une solution définitive qui doit permettre aux Palestiniens de reprendre possession de leurs territoires». «L'Algérie ne ménage aucun effort au Conseil de sécurité des Nations Unies pour parvenir à une solution définitive et mettre un terme à ce génocide» ajoutant que la position de l'Algérie «demourera immuable» tout en soulignant que «la solution fondamentale reste l'établissement de l'Etat palestinien sur les frontières de 1967 avec El-Qods pour capitale». La situation en Libye a également été abordée par les deux chefs d'Etat. C'était l'occasion pour le président Tebboune de réitérer la position constante de l'Algérie en faveur d'une «solution interlibyenne» à travers la tenue d'élections dans ce pays. Quant à la situation au Soudan, le président de la République a exprimé «son profond regret face à ce qui se passe entre frères soudanais», rappelant que l'Algérie et l'Egypte "ne sont jamais intervenues entre frères sauf pour favoriser la réconciliation». Pour sa part, le Président Al-Sissi a affirmé que ses entretiens avec le président de la République avaient porté sur "les voies et moyens de développer les relations et la coopération entre les deux pays", indiquant que la grande commission mixte algéro-égyptienne tiendra "prochainement" sa 9e session au Caire pour "une plus grande coopération entre les deux pays". Dans ce contexte, le président égyptien a rappelé "les grandes opportunités de coopération entre l'Egypte et l'Algérie", évoquées lors de la rencontre ayant regroupé les délégations des deux pays. A cette occasion, le Président al-Sissi a présenté ses vœux au peuple algérien et au président de la République à l'occasion du 70e anniversaire de la glorieuse Révolution de libération, soulignant que "le peuple algérien et sa lutte de libération ont toujours suscité l'admiration et le profond respect du peuple égyptien".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Djanet renoue avec le tourisme

Pour ceux n'ayant pas une idée juste sur le tourisme. Il s'agit, bel et bien, d'un vecteur économique des plus lucratifs en ces temps modernes. Il y a quelques contrées dans ce monde qui vivent uniquement de tourisme. Quand nous incitons à développer le tourisme, notamment dans les régions du grand Sud, ce n'est pas seulement pour procurer un quelconque plaisir mais en vue de développer un secteur économique qui est censé rapporter gros à la région. Les régions du Grand Sud possèdent, à notre connaissance, des potentialités touristiques énormes qui restent jusqu'à présent sous-exploitées. Quand quelques efforts sont consentis, que ce soit par les autorités locales ou centrales, afin de booster le secteur du tourisme dans la région, il y a d'office cette croissance qui se concrétise sur le tas. Le cas de la wilaya de Djanet en est un exemple palpable. Pour être plus sincère, je devais reconnaître que les régions du grand Sud auraient pu sauver la réputation de la destination Algérie, qui clopine sans pouvoir aller plus vite par rapport à nos voisins immédiats. Heureusement qu'il y a encore nos concitoyens émigrés à l'étranger qui viennent chaque période des vacances afin de sauver notre situation et ajuster l'équation. L'Algérie aurait pu atteindre facilement, le chiffre rêvé de dix millions de touristes étrangers. Ne ricanez pas s'il vous plait sur mes propos ! L'Algérie possède des atouts touristiques à faire envier plus d'un avec sa superficie continentale et sa diversification géographique, ethnique et culturelle, son riche passé historique, l'affabilité de sa population, particulièrement, généreuse et accueillante. Personnellement, je n'arrive pas à m'expliquer comment toutes les stratégies tracées depuis l'indépendance jusque-là n'ont que partiellement, ou pas du tout, atteint leurs buts souhaités. Il y a tout un département ministériel doté d'un budget, d'un personnel en principe hautement qualifié et entièrement consacré à cette question. Pourquoi ce train n'arrive pas toujours à démarrer, de façon forte et sûre... ? Il doit sûrement avoir quelque chose qui ne va pas, selon les normes et les règles de l'art. Pour avoir une idée complète sur cette pertinente question, l'on devrait normalement démarrer une petite enquête, il faudrait solliciter les avis des spécialistes du domaine, en allant sur place, là où se planquent les décideurs. Ceux qui sont en charge de dossier. Ceux qui sont appelés à trouver les solutions, notamment les bonnes et les meilleures issues salvatrices.. Ceux qui sont payés ou surpayés pour ça.

Industrie pharmaceutique

Réalisation de la première étude de bioéquivalence d'un médicament en Algérie

Le centre de bioéquivalence algérien "Equival Biocenter" a présenté, dimanche, à Alger, sa première étude de bioéquivalence pour démontrer l'efficacité thérapeutique d'un antibiotique générique produit par le groupe pharmaceutique public "Saidal". La présentation de cette première étude s'est déroulée lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, en présence du PDG du Groupe Saidal, Wassim Kouidri, du directeur du centre, Mourad Touati, ainsi que des cadres du secteur de l'industrie et de la santé. A cette occasion, M. Aoun a souligné "l'importance de la réalisation de cette première étude de bioéquivalence qui a concerné un traitement antibiotique, à savoir l'Amoxicilline, produit par le groupe Saidal".

Le lancement de cette première étude de marque, a-t-il précisé lors d'un point de presse, "le premier pas dans l'enregistrement des études de bioéquivalence thérapeutique d'un médicament générique auprès de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques qui exige ce type d'étude pour l'enregistrement d'un médicament en vue d'être commercialisé en Algérie". "Ce centre de bioéquivalence est une fierté pour le secteur de la santé et de l'industrie pharmaceutique nationale. C'est la première fois que nous assistons à une telle réalisation grâce à nos cadres et jeunes scientifiques", s'est félicité le ministre de l'Industrie, assurant que "l'activité de ce centre est indispensable et va permettre de mieux protéger les patients algériens en fournissant des études nécessaires pour prouver que les médicaments

génériques sont équivalents aux médicaments de référence". M. Aoun a rappelé dans le même sillage que la réalisation de cette étude a été obtenue après un an de l'inauguration officielle de ce centre. Dans ce contexte, le ministre de l'Industrie a fait remarquer que l'Agence nationale des produits pharmaceutiques a reçu à ce jour plus de 130 dossiers de demande d'études de bioéquivalence, invitant les cadres du Centre de bioéquivalence à prendre en charge cette demande en réalisant en moyenne 10 études par mois, en vue de répondre à la demande exprimée par les industriels et professionnels du secteur du médicament.

Le ministre a annoncé, par ailleurs, que les services du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique avaient octroyé récemment un nouvel agrément pour l'ouverture d'un deuxième centre de ce type, alors qu'une autre demande est en cours d'examen pour l'attribution d'une troisième accréditation. Lors de cette présentation, M. Aoun a inspecté les différents services et installations de ce centre où il a reçu des exposés détaillés sur le processus de réalisation des études de bioéquivalence au niveau cet établissement doté d'installations modernes et d'infrastructures, dont une importante unité clinique, lui permettant de garantir des résultats de qualité et conforme. Selon le directeur du centre, M. Touati, la première étude de bioéquivalence du traitement de "Saidal" a été testée durant le mois d'octobre en cours sur une trentaine de volontaires accueillis pendant une période de trois jours au sein de la clinique.

Commission des finances et du budget de l'APN

Le ministre de la Communication présente un exposé sur le budget

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a présenté, dimanche à Alger, un exposé devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'APN, concernant le budget sectoriel inclus dans le projet de loi de finances (PLF) 2025. A cette occasion, M. Laagab a précisé que "le programme de son secteur auquel un budget de 3,8 milliards de DA a été alloué, comprend deux programmes relatifs à l'information et à la communication institutionnelle, avec un budget de 2,42 milliards de DA et à l'administration générale avec un budget de 1,38 milliards de DA, qui sera destiné à accompagner les évolutions du monde de la communication". Après avoir rappelé les réalisations du secteur, durant les années 2023 et 2024, le ministre a annoncé "des projets et d'autres réformes" que le secteur de la Communication envisage de concrétiser, à travers le PLF 2025. Il s'agit notamment de "la mise en oeuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'ouverture d'un Fonds d'aide à la presse écrite, audiovisuelle et électronique, ainsi qu'aux activités de formation des journalistes et des professionnels de la presse, dont l'objectif est de jouer un rôle central dans l'amélioration de la performance médiatique et d'aider les médias à s'adapter aux nouvelles technologies tout en leur fournissant les moyens de faire face à la concurrence internationale". Le ministre a évoqué les sources de financement de ce fonds qui sera chargé de "soutenir l'émergence d'une presse spécialisée, de favoriser l'investissement privé dans le secteur audiovisuel et son développement, de financer les activités de formation et d'amélioration du niveau des journalistes et des intervenants dans les métiers de la presse, ainsi que d'assurer la continuité des activités des médias en difficulté financière".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

La crainte de la dédollarisation ?

Une maquette de la future monnaie des BRICS a été présentée lors du sommet de l'alliance à Kazan, en Russie. Le président Vladimir Poutine a dévoilé un «billet BRICS» illustré des drapeaux des cinq pays membres: Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud. Bien qu'aucune date officielle n'ait été fixée pour l'introduction de cette monnaie, le président chinois Xi Jinping a souligné l'importance d'un système financier multipolaire pour reformer l'architecture financière internationale. Le projet de monnaie vise à dédollariser le commerce entre les pays membres grâce à un système de paiement basé sur la technologie blockchain, permettant d'éviter la dépendance aux systèmes financiers occidentaux. Il est spéculé que cette monnaie sera soutenue par un panier de 40% d'or et 60 % de monnaies locales. Jim O'Neill, ancien économiste en chef de Goldman Sachs, à l'origine du terme «BRICS», doute de la capacité de cette monnaie à réussir. Cependant, des experts comme Jim O'Neill remettent en question le succès de cette initiative, soulignant des tensions internes au sein des BRICS qui pourraient entraver la coopération nécessaire. O'Neill a également fait des remarques supplémentaires sur ce que le groupe a pu réaliser au cours des quinze dernières années ; les BRICS n'ont été que modérément efficaces pour promouvoir leur puissance économique sur la scène internationale. Il a déclaré qu'un véritable partenariat, en particulier avec la Chine et l'Inde, serait essentiel pour que les BRICS atteignent une position beaucoup plus forte au sein du système financier mondial. Lors du 16ème Sommet des BRICS à Kazan, en Russie, les dirigeants des BRICS ont souligné leur engagement à faire progresser un système financier plus intégré entre les pays membres, en mettant l'accent sur les transactions en monnaie locale et les structures de paiement transfrontalières. De plus, l'hégémonie du dollar donne à Washington un «privilège exorbitant» qui pourrait être remis en question si d'autres monnaies, comme le yuan et l'euro, gagnent en importance, conduisant à un système monétaire mondial potentiellement tripolaire. L'Occident tentera et mettra tout en œuvre pour «casser» toute manœuvre de dédollarisation car il y va de la vie de cet Occident qui s'érige tous les droits en provoquant des guerres et des crises.

Pêcheurs algériens

Négociations en cours pour baisser les droits d'accès aux eaux mauritaniennes

Des négociations "avancées" entre l'Algérie et la Mauritanie sont en cours pour baisser les droits d'accès des pêcheurs algériens aux eaux territoriales mauritaniennes, a indiqué dimanche le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani. "Nous avons des accords bilatéraux pour l'octroi de quotas de pêche à l'Algérie dans les eaux territoriales mauritaniennes, mais les pêcheurs algériens sont confrontés à des droits d'accès excessifs. Nous sommes en train de négocier avec nos voisins mauritaniens pour faire baisser ces droits", a déclaré M. Badani sur les ondes de la Radio algérienne. Selon le ministre, plusieurs opérateurs algériens sont déjà prêts pour aller aux eaux territoriales mauritaniennes dès qu'une solution est trouvée, afin d'acheminer sa production et la commercialiser sur le marché national. "Les négociations avec la partie mauritanienne avancent très bien, et j'espère qu'il y aurait dans les prochaines jours une solution à cette question", a-t-il souligné. Concernant l'importation de navires d'occasion destinés à la grande pêche (plus de 40 mètres de longueur), le ministre a affirmé que le processus d'examen des dossiers a été entamé, soulignant que cette mesure permettra notamment de renforcer la présence des navires algériens en haute mer. Il rappelle par ailleurs que le ministère avait mis en place une plateforme numérique afin de faciliter l'importation de moteurs d'occasion (moins de cinq ans) au profit des professionnels de la pêche, précisant que près de 40 % de la flotte de pêche en Algérie connaît des problèmes liés aux moteurs. Parallèlement, M. Badani a mis en exergue l'importance des projets lancés pour la construction de navires de pêche, faisant savoir que son département avait enregistré à ce jour neuf investissements dans ce domaine, permettant la mise en service de trois grands navires, tandis que la construction de 11 autres est en cours. Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'Algérie cherche à augmenter sa part de thon rouge, qui a atteint cette année 2046 tonnes, soulignant aussi l'importance des projets d'engraisement en cours de lancement pour atteindre cet objectif.

Banque africaine d'Import-Export

Vers le versement de 350.000 dollars aux trois meilleurs projets

Par Nadira F.

Les investisseurs providentiels de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) qui ont participé à une séance de présentation lors du CANEX WKND 2024 qui vient de s'achever à Alger, se sont engagés à verser un montant total de 350 000 dollars US aux trois meilleurs projets présentés lors de la compétition. La séance de présentation, baptisée «CANEX présente les anges», a réuni 12 entrepreneurs créatifs de 10 pays africains qui ont été sélectionnés pour présenter leurs entreprises en vue d'obtenir des capitaux pour la croissance et l'expansion. Moji Hunponu-Wusu, fondateur de Woodhall Capital, s'est engagé à verser et pris l'engagement principal de 250 000 dollars en fonds propres en émettant une fiche d'investissement à l'intention du créateur de mode camerounais Kibonen Nfi, fondateur de la marque Kibonen. Un engagement supplémentaire de 100 000 dollars a été pris par un consortium

de trois investisseurs providentiels : Ibrahim Sagna, président de Silverbacks Holdings, Moji Hunponu-Wusu et Efe Ukala, fondateur d'ImpactHER. Ces derniers ont conjointement accepté d'investir dans les trois meilleurs projets du concours. Grâce à cet accord, l'engagement en capital ira à la Zimbabwéenne Pam Samasuwo-Nyawiri de Vanhu Vamwe, dont la présentation a remporté la première place, à Mme Nfi, arrivée en deuxième position, et à un autre Zimbabwéen, Thulani Ngazimbi de The Rad Black Kids, qui s'est vu décerner la troisième place. Kanayo Awani, Vice-présidente exécutive, en charge de la Banque de développement du commerce intra-africain et des exportations, Afreximbank, a déclaré que le concours visait à stimuler le financement pour soutenir le renforcement des capacités et l'accès au marché que la plateforme CANEX offre aux créateurs africains. «Faciliter l'accès à l'investissement providentiel comme celui-ci, vient compléter nos efforts existants en fournissant

le capital nécessaire aux entrepreneurs créatifs pour tirer le meilleur parti de nos interventions en matière de renforcement des capacités et d'accès au marché », a déclaré Mme Awani. Elle a ajouté: «Les investissements au profit des entreprises créatives permettront à celles-ci d'étendre leurs activités, de faire du commerce transfrontalier, de créer de nouveaux emplois et de contribuer au développement économique». Le CANEX WKND 2024, d'une durée de quatre jours, s'est déroulé du 16 au 19 octobre sous le thème «Un peuple, uni dans la culture, créant pour le monde». Près de 4 000 délégués représentant une diversité de secteurs créatifs de toute l'Afrique ont participé à l'événement. Le CANEX WKND 2024 comprenait des spectacles en direct, des discours de dirigeants et d'experts de l'industrie, des cours de maître, des défilés de mode, des événements sportifs, des concerts de musique très dynamiques et des spectacles gastronomiques, ainsi qu'un marché et une exposition animés.

PLF 2025

Plus de 710 milliards de DA affectés aux Travaux publics

Une enveloppe budgétaire de plus de 710 milliards de dinars, sous forme de crédits de paiement, a été affectée au secteur des travaux publics et des infrastructures de base dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, a indiqué, dimanche, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh. Lors d'une audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du PLF 2025, M. Rekhroukh a précisé que 710,157 milliards de dinars, sous forme de crédits de paiement, ont été mobilisés pour accélérer le rythme de réalisation des projets confiés au secteur. Une autre



enveloppe de 189,554 milliards de dinars, sous forme d'autorisations d'engagement, a été affectée dans le cadre du PLF 2025, dont 163,002 milliards de dinars, pour les investissements publics et 26,552 milliards de dinars pour les dépenses de fonctionnement des services. Concernant les dépenses d'investissement, 223 nouvelles opérations ont été inscrites, avec des autorisations d'engagement estimées à 81,25 milliards de dinars. Les enveloppes de réévaluation du Programme en Cours (PEC) approuvées s'élèvent à 81,76 milliards de dinars, destinées à couvrir 58 opérations en cours, dont 29 opérations d'un montant de 73,66 milliards de dinars pour la gestion centralisée et 29 opérations d'un montant de 8,10 milliards DA pour la gestion décentralisée, selon les explications fournies par le premier responsable du secteur. Dans le cadre du PLF 2025, des affectations seront octroyées aux projets de maintenance et de bitumage des autoroutes et routes nationales (RN), aux opérations de modernisation des chemins de wilaya (CW) et routes nationales, aux opérations de développement, de renforcement et de maintenance des infrastructures aéroportuaires, outre l'étude de faisabilité et la préparation

de la réalisation de la ligne minière Béchar-Port d'Oran, l'extension du tramway de Constantine, du métro d'Alger et la réhabilitation des transports par câbles (téléphériques) à Alger, Blida, Annaba et Oran. S'agissant des principaux indicateurs actualisés du secteur, le ministre a indiqué que l'Algérie dispose d'un réseau routier s'étendant sur 143.393,844 km, dont 1.311,571 km d'autoroutes, 219.359 km de pénétrantes autoroutières, 31.588,012 km de routes nationales, 24.482,698 km de chemins de wilaya et de 62.029,478 km de chemins communaux, outre 23.762,726 km de routes non classées et 11.960 ouvrages d'art. Par ailleurs, l'Algérie possède 52 ports et 26 phares, dont 13 abris de pêche, deux ports spécialisés dans les hydrocarbures, 23 ports de pêche, un port de pêche et de plaisance, deux ports de plaisance et 11 ports mixtes, ainsi que 51 aéroports, dont 26 qui compte plus d'une piste, outre 20 aéroports internationaux et 13 aéroports à usage restreint. Pour ce qui est du réseau ferroviaire et des transports guidés, les réseaux actuellement exploités comprennent 4.734 km de réseau ferroviaire, 19 km de réseau de métro, 113 km de réseau de tramway et 25 km de réseau de transport par câbles.

Djanet - Saison du tourisme saharien 2024/2025

Reprise des vols directs Paris-Djanet

Les dessertes aériennes directes entre les aéroports Charles-de-Gaulle (Paris-France) et Cheikh Amoud Ben Mokhtar de Djanet (Algérie) ont repris ce dimanche pour la 3ème saison exécutive au titre de la nouvelle saison touristique saharienne 2024/2025, a-t-on appris des responsables de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA). L'on relève, au titre de cette nouvelle saison touristique, l'atterrissage, tôt ce dimanche, d'un appareil en provenance de Paris (France) transportant le premier groupe de touristes vers la destination touristique de la Perle du Tassili, Djanet.

Ces touristes se sont vus accorder toutes les facilités de séjour, dont notamment l'établissement, sur site, du visa d'entrée préconisée par l'Etat algérien pour la promotion du tourisme saharien, en sus d'autres services accomplis au niveau du guichet unique ouvert au titre de la saison 2022/2023, pour permettre aux touristes étrangers de rallier aisément les destinations sahariennes d'attrait touristique, a indiqué le directeur du secteur, Lamine Hammadi. Tous les moyens nécessaires permettant l'accès facile des touristes ont été mobilisés, en vertu des directives de

l'Etat aux différents services aéroportuaires, dont la police des frontières et la DTA, pour assurer la fluidité des procédures d'entrée à la satisfaction des touristes, a fait savoir la même source. Dans ce cadre, le même responsable a soutenu que cette saison de tourisme saharien devrait connaître d'importants flux touristiques au regard des facilités prônées, dans cet optique, par l'Etat, en l'occurrence l'établissement direct des visas au profit des touristes ralliant le territoire national via les postes frontaliers.

Approchés par l'APS à leur arrivée à l'aéroport de Djanet, des touristes étrangers ont exprimé leur joie de fouler le sol de cette perle du désert à bord d'un vol direct leur épargnant les transits aériens et leur permettant ainsi d'apprécier les grandes potentialités touristiques qu'offre cette région, classée comme une des meilleures destinations touristiques recommandées. Pour sa part, Amoumen Afessour, partenaire du tourisme saharien dans la wilaya de Djanet, a estimé que cette ligne aérienne hebdomadaire, Paris-Djanet, avait, la saison dernière, influé positivement sur l'accroissement du nombre des touristes visitant Djanet

et les régions voisines, contribuant ainsi à l'impulsion des autres activités liées au tourisme saharien. Le président du syndicat régional des agences touristiques et de voyages de Djanet, Baba Bendahane, a, de son côté, indiqué que la coopération étroite entre les agences touristiques et les autorités locales contribue indubitablement à l'amélioration du milieu touristique et à assurer sa durabilité dans la région, ainsi qu'à la préservation du patrimoine touristique, sites, monuments et vestiges, par l'implication de chacun y compris les visiteurs. La wilaya de Djanet a enregistré ces trois dernières années un flux croissant de touristes ayant visité la région, avec pas moins de 32.000 touristes, dont 11.000 étrangers de 79 nationalités étrangères et le reste des nationaux, qui avaient rallié la région de Djanet au titre de la saison 2023/2024, alors que la saison 2022/2023 avait enregistré l'accueil de 25.000 touristes, dont 7.000 étrangers représentant 37 nationalités étrangères et 18.000 nationaux, tandis que la saison l'ayant précédé 2021/2022 avait enregistré l'arrivée de 5.335 touristes étrangers, selon les données fournies par la DTA de la wilaya de Djanet.

Préoccupations du citoyen

«L'écoute directe» constitue «l'objectif» des inspections d'équipements publics

Le Médiateur de la République, Madjid Ammour, a affirmé, hier dimanche à Oum El Bouaghi, que «l'écoute directe» des préoccupations des citoyens constitue l'objectif visé à travers l'inspection d'équipements publics. «Ces équipements publics confirment, d'ailleurs, que les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se concrétisent de jour en jour sur le terrain et les citoyens le constatent», a déclaré M. Ammour à la presse après avoir inspecté des structures publiques, dans la wilaya, où il a longuement écouté les préoccupations de plusieurs citoyens. Le Médiateur de la République a souligné que le président de la République «insiste sur la nécessité de prendre en charge, de manière optimale, les préoccupations des citoyens, de répondre à leurs aspirations et de leur fournir des prestations de qualité».

S'agissant de la prise en charge des préoccupations exprimées, M. Ammour a déclaré que celles-ci doivent être «identifiées au niveau des autorités locales en vue de leur prise en charge progressive en fonction des moyens financiers disponibles». Le Médiateur de la République avait entamé sa visite dans la wilaya d'Oum El Bouaghi par la mise en service d'un projet d'alimentation en gaz naturel de 63 foyers de la mechta El Henchir, dans la commune d'Ouled Zouai, avant de donner le coup d'envoi de la réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité de 5.000 tonnes, dans la commune d'El Fedjoudj Boughrara Saoudi où il a entendu un certain nombre de pré-



occupations liées, notamment, au logement, aux aménagements extérieurs, à l'électricité et au gaz naturel. M. Ammour a également pris connaissance, au siège de la direction du cadastre et de la conservation foncière, ainsi que dans les locaux de l'agence commerciale d'Algérie Télé-

lécum, au chef-lieu de wilaya, des conditions d'accueil des citoyens et de leur prise en charge. Le Médiateur de la République devait poursuivre sa visite par l'inspection de plusieurs projets de développement dans les communes de Dhalaâ, de Fkirina et d'Ain Beïda.

Protection civile Pompage des eaux pluviales dans plusieurs wilayas

Les unités de la Protection civile sont intervenues pour procéder au pompage des eaux pluviales, suite aux intempéries enregistrées dimanche soir dans plusieurs wilayas du pays. Les unités de la Protection civile ont mené plusieurs opérations de pompage des eaux pluviales dans les wilayas de Laghouat, Djelfa et Naâma, a indiqué un communiqué des mêmes services. Les mêmes services sont intervenus pour pomper les eaux pluviales dans les communes de Brida (Laghouat), de Messâad (Djelfa) et de Ain Ben Khelil (Naâma), selon le même communiqué.

Scolarisation des élèves

Conférence nationale pour l'évaluation des mesures

Le ministre de l'Education nationale, M. Abdelhakim Belaabed, a présidé à Alger, une conférence nationale consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des mesures liées à la scolarisation des élèves et au fonctionnement des appareils de chauffage au sein des établissements éducatifs, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Tenue samedi soir en présence de cadres de l'administration centrale, et des directeurs de l'éducation, la conférence, a été «consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des mesures convenues lors des dernières conférences, dont le parachèvement du traitement de toutes les situations liées à la scolarisation des élèves et le fonctionnement des appareils de chauffage au sein des établissements éducatifs». A cet égard, le ministre s'est félicité «des efforts consentis par tout un chacun, en vue d'assurer une prise en charge optimale de la scolarisation de nos enfants, appelant à suivre de près les conditions de scolarisation au niveau de leur wilayas», tout en mettant l'accent sur «l'impératif de poursuivre l'accueil quotidien des accompagnateurs jusqu'à la fin du mois en cours». En outre, M. Belaabed a évoqué «les résultats positifs réalisés l'année dernière par le dispositif de suivi en temps réel du chauffage au niveau de tous les établissements d'éducation et d'enseignement», ce dispositif a permis, ajoute le ministre, «une prise en charge rapide et efficace des lacunes enregistrées». A cette occasion, M. Belaabed a ordonné «l'élargissement de ce dispositif de suivi aux cantines scolaires, à travers toutes les écoles du pays». Le ministre a suivi, en outre, le taux d'avancement du programme d'action de la commission, chargée du suivi de l'organisation du championnat national de mathématiques scolaires, soulignant l'impératif de réunir toutes les conditions pour la réussite de ce championnat national.

Renforcement de la qualité de la formation professionnelle

Merabi souligne l'importance de la numérisation

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a souligné, dimanche à Alger, l'importance de la numérisation dans le renforcement des programmes et le développement de la gestion du secteur. Présidant une journée d'information sur la numération, l'information et la communication dans la formation professionnelle, placée sous le thème «L'information numérique: défis, enjeux et perspectives», M. Merabi a mis en avant les mesures prises au niveau du secteur, notamment à travers le recours à la numérisation en matière de gestion, en vue de développer et de renforcer la formation. Il a rappelé, à cette occasion, les programmes des technologies de l'information et de la communication (TIC) adoptés dans la formation professionnelle, citant les différentes plateformes numériques lancées par le secteur, dont celles visant à faire connaître les spécialités, les modes, les offres et les programmes de formation. Le ministre a également mis en exergue le rôle de l'information et la communication dans la promotion de la culture de la formation et de l'enseignement professionnels auprès des différentes catégories de la société, notamment les jeunes, et ce afin de les attirer vers la formation, dira-t-il, afin de leur permettre d'acquérir les compétences et qualifications requises à même d'assurer leur insertion dans le monde du travail ou d'accéder à l'entrepreneuriat. Dans cette optique, M. Merabi a souligné l'importance des cellules d'information au niveau du secteur, mettant en avant les efforts consentis pour améliorer la performance de ces cellules au niveau local, en phase avec l'évolution des TIC. Par ailleurs, un exposé a été présenté sur la numérisation dans le secteur de la formation professionnelle pour s'enquérir des réalisations, des programmes et des services fournis dans ce domaine.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**Wilaya d'Oran****Daïra de BIR EL DJIR****Commune de BIR EL DJIR****Avis d'adjudication**

Le Président De L'Assemblée Populaire Communale de BIR EL DJIR, lance une adjudication pour :
« LA LOCATION D'UNE SALLE DE SPORT SISE A HAI BELGAID ».

- La mise à prix de l'adjudication est fixée à ; 1.500.000.00 DA annuellement.

Les soumissionnaires intéressés par cette adjudication peuvent retirer le cahier des charges au niveau des services de la commune contre reçu de paiement de : 5000.00 DA délivré par le trésorier communal de Bir El Djir.

Dossier de soumission :

- quittance de paiement du cahier des charges 5.000.00 DA.
- lettre de soumission datée et signée.
- déclaration de probité datée et signée.
- Déclaration à souscrire, remplie et signée par le soumissionnaire.
- Une copie du cahier des charges, signé et paraphé sur toutes les pages par le Soumissionnaire.
- Une copie de la carte nationale d'identité biométrique.
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois.
- Extrait de rôle apuré moins de 3 mois.
- certificat de la résidence de moins de 06 mois.
- attestation administrative délivrée par le trésorier de Bir El Djir confirmant apurement des créances envers la commune sus -citée.

Dans une enveloppe principale fermée qui devra porter la mention d'adjudication pour :

" Soumission à ne pas ouvrir « LOCATION D'UNE SALLE DE SPORT SISE A HAI BELGAID ».

La date limite de dépôt des offres est fixée à 20 jours à compter de la date de parution du présent avis dans les journaux nationaux et locaux.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431013424 29.10.2024**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE****MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME****ET DE LA VILLE****DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE****ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ORAN****ERRATUM****D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°28/2024**

Suite à la parution de l'avis d'un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°28/2024 dans le quotidien national (LE CARREFOUR D'ALGERIE) en date du 22/10/2024 relatif au projet TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE SITE : CITE DES OLIVIERS HAI EL OTHMANIA (EX MARAVAL) COMMUNE D'ORAN, une erreur s'est glissée sur les Conditions d'Eligibilités :

-Certificat de qualification et classification professionnelle TROIS (03) et plus activité principale Travaux publics et secondaire Hydraulique

- Référence professionnelle : avoir réalisé un projet de même nature (travaux amélioration urbaine ou VRD ou viabilisation) justifié par une Attestations de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrage public d'un montant égal ou supérieur à 20 000 000,00 DA

- Capacité financière : avoir réalisé une moyenne de chiffre d'affaire égal ou supérieur à 20 000 000,00 DA durant Les trois dernières années

au lieu de :

Conditions d'Eligibilités :

-Certificat de qualification et classification professionnelle quatre (04) et plus activité principale Travaux publics et secondaire Hydraulique

- Référence professionnelle : avoir réalisé un projet de même nature justifié par une Attestations de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrage public d'un montant égal ou supérieur à 30 000 000,00 DA

- Capacité financière : avoir réalisé une moyenne de chiffre d'affaire de 30 000 000,00 DA durant Les trois dernières années.

La date de dépôt des offres Reste inchangée.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431013414 29.10.2024

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Education Nationale

Direction de l'Education de la Wilaya de Saida

Service de la Programmation et du Suivi

NIF : 408013000020057

Avis d'Attribution Provisoire

En application des dispositions de l'article 46 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la direction de l'Education de la Wilaya de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les journaux le Carrefour d'algerie en date du 01/10/2024 et elwatan en date du 01/10/2024 concernant l'opération suivante: EQUIPEMENT D'UN COLLEGE (TYPE B3090), REMPLACE BRACHIMI MUSTAPHA A LA CNE DE SAIDA. La procédure d'évaluation des offres a donné l'attribution provisoire suivante :

Lots	Désignation de l'entreprise	Montant déclaré TTC en DA	Montant après corrections /TTC en DA	Délai	Note technique	Observation	NIF
MOBILIER SCOLAIRE	Ets Djaber Mohamed	6 668 403.00	6 668 403.00	04 j	40	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	197620010167631
MOBILIER DE REFECTOIRE	Ets Djaber Mohamed	633 675.00	633 675.00	04 j	40	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	197620010167631
Equipement Bureau et Informatique	SARL IBS	10 852 562.00	10 852 562.00	04 j	46	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	099520010215935
EQUIPEMENT DE CUISINE	Ets Aounallah Nasredine	3 779 083.00	3 779 083.00	04 j	41	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	177200103560143
EQUIPEMENT SECURITE D'INCENDIE	Djelloul Abdelkarim	184 331.00	184 331.00	04 j	36	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	183480103730120
EQUIPEMENT DE SPORT	Ets Aounallah Nasredine	904 400.00	904 400.00	04 j	41	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	177200103560143

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invité de se rapprocher de la Direction de l'Education de la Wilaya de Saida, Service de la Programmation et du Suivi, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis. Tout soumissionnaire contestant le choix opéré le service contractant peut présenter un recours conformément à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, dans un délai de 10 jours à partir de la date de la première parution de cet avis.

La Directrice de l'éducation

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431013394 29.10.2024

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Education Nationale

Direction de l'Education de la Wilaya de Saida

Service de la Programmation et du Suivi

NIF : 408013000020057

Avis d'Attribution Provisoire

En application des dispositions de l'article 46 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la direction de l'Education de la Wilaya de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les journaux le Carrefour d'algerie en date du 01/10/2024 et elwatan en date du 01/10/2024 concernant l'opération suivante: EQUIPEMENT D'UN LYCEE TYPE B00200K, A DOUH THABET. La procédure d'évaluation des offres a donné l'attribution provisoire suivante :

Lots	Désignation de l'entreprise	Montant déclaré TTC en DA	Montant après corrections /TTC en DA	Délai	Note technique	Observation	NIF
MOBILIER SCOLAIRE	Ets Djaber Mohamed	7 089 306.00	7 089 306.00	04 j	40	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	197620010167631
MOBILIER DE REFECTOIRE	Ets Djaber Mohamed	633 675.00	633 675.00	04 j	40	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	197620010167631
Equipement Bureau et Informatique	Ets Aounallah Nasredine	14 119 350.00	14 202 650.00	04 j	41	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	177200103560143
EQUIPEMENT DE CUISINE	Ets Aounallah Nasredine	5 367 852.00	5 367 852.00	04 j	41	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	177200103560143
EQUIPEMENT SECURITE D'INCENDIE	Djelloul Abdelkarim	209 559.00	209 559.00	04 j	36	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	183480103730120
EQUIPEMENT DE SPORT	Ets Aounallah Nasredine	1 086 470.00	1 086 470.00	04 j	41	Attribution Provisoire Offre moins disant, dont les Prototypes conformes	177200103560143

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invité de se rapprocher de la Direction de l'Education de la Wilaya de Saida, Service de la Programmation et du Suivi, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis. Tout soumissionnaire contestant le choix opéré le service contractant peut présenter un recours conformément à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, dans un délai de 10 jours à partir de la date de la première parution de cet avis.

La Directrice de l'éducation

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431013397 29.10.2024

Loi 08-15 sur la régularisation des dossiers de constructions

«Instance Zéro avant le 31-12-2024»

Par B. Habib

La loi 08-18 du 20 juillet 2008, fixant les règles et les modalités pratiques relatives à la mise en conformité des constructions et leur achèvement, a été sur la table du Conseil d'Exécutif de wilaya de ce mercredi 23 octobre, présidé par le wali Sayoud Said qui a donné, pour cette circonstance, de nouvelles directives afin d'accélérer la cadence de la régularisation des dossiers «en instance». Rappelant lors d'un préambule que cette loi «régularise les dossiers concernés par la mise en conformité des constructions avant 2008, le wali a insisté pour dire que «tout ce qui n'a pas été démolé, doit être régularisé». C'est une expression brève qu'a choisie le wali

pour décrire sa rhétorique destinée à simplifier et rendre limpide et aisée, «sans errements», ni complications, la procédure de régularisation juridique des situations des constructions, avant la date de promulgation du texte en question, au lieu de s'errer dans les appréciations et autres approximations dont les répercussions ayant causé aux citoyens des retards dans la régularisation des dossiers de leurs demandes. Le premier responsable de la wilaya a encore mieux éclairé les chefs de daïra concernés par l'application de la loi 08-15 et les Commissions dites «Régul», chargées par la régularisation des dossiers inhérents, en leur expliquant que tout ce qui n'est pas démolé, doit être régularisé et que les dossiers doivent être «à instance

zéro» avant le 31-12-2024 à la condition sine qua non que cette régularisation ne doit pas toucher les constructions érigées illégalement dans les périmètres sensibles et sécuritaires et au niveau des plages tels que le stipulent les lois. Le wali a également ordonné de lever les réserves et de régulariser tous les dossiers en instance pour une raison ou une autre qui n'est pas prévue ou définie par les dispositions du texte de loi en question et ce, pour faciliter aux citoyens les procédures d'acquisition de leur actes en un délai normal. En d'autres termes, tout ce qui est construction en dur, qui ne figure pas dans les cas sus cités et prévus par la législation en vigueur, devrait être régularisé sauf des réserves de force majeure.

Du 6 au 8 novembre

5ème Congrès international de la Société algérienne de nutrition

Le 5ème Congrès international de la Société algérienne de nutrition (CI-SAN 2024) se tiendra, à Oran du 6 au 8 novembre prochain, a-t-on appris des organisateurs. Près de 250 médecins de diverses spécialités prendront part à cet événement, qui comporte des dizaines de conférences et ateliers, animés par des experts algériens et étrangers, a fait savoir la présidente de la Société algérienne de nutrition le Pr Malika Bouchenak Khelladi. Ce Congrès se veut un espace d'échanges et de discussions sur des thématiques d'actualité, a-t-elle souligné, ajoutant que

plusieurs thèmes sur différents aspects de la nutrition seront abordés au cours de cet événement de trois jours. "Cette rencontre scientifique abordera un large éventail de thématiques en rapport avec la nutrition, allant de l'allaitement maternel, la nutrition et la grossesse, la nutrition infantile, jusqu'à la nutrition sportive, la nutrition et les compléments alimentaires, en passant par le rapport de la nutrition à certaines maladies, comme les facteurs de risque cardiometabolique (obésité, HTA, Diabète), la nutrition et les cancers, entre autres", a-t-elle précisé. Il s'agit également

d'aborder des thématiques "très spécialisées", comme la nutrition et la dialyse intrapéritonéale, les composés bioactifs, les biotechnologies de la nutrition. "Ce 5ème Congrès est également une occasion pour encourager les jeunes chercheurs à présenter leurs travaux de recherche dans les domaines de la nutrition", a ajouté Pr Bouchenak Khelladi, précisant que des travaux de recherche sur la valorisation des produits alimentaires sains (comme les dattes) et la fabrication de produits sans gluten seront présentés au cours de cet événement scientifique.

Rencontre à «L'appart hôtel Mi Casa»

Le dépistage précoce du cancer du sein au menu

Par YUCEF CHAIBI

Coincidence avec les activités d'octobre rose, et dans le cadre de la sensibilisation lancée par l'union nationale des femmes algériennes, une rencontre de sensibilisation a été organisée ce jeudi 2 octobre 2024 à la résidence Mi Casa (App.Hôtel) sise à Cap Falcon dont Mr Imad Seffahi a mis son "Appart Hotel" en question à la disposition de l'UNFA, à titre gratuit, pour pouvoir organiser cette rencontre qui a vu la présence de plusieurs médecins, journalistes, diverses associations, dont la présence forte remarquée de l'association "Miamet Lahbab" présidée par Mr Ould Badja Mustapha plus connu sous le nom de Batis ainsi que les adhérentes à l'UNFA. Cette rencontre était organisée pour honorer certains journalistes dans le cadre de la journée nationale de la presse et faire campagne, vu que cette cérémonie de la presse coïncide avec Octobre rose, c'était une bonne opportunité afin de renforcer la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein. Au cours de cette rencontre, les docteurs, Redouane Oussalah, Salima Baghdad et Dr Fernane Wardia ont présenté un exposé détaillé visant à sensibiliser les participants sur cette maladie, en expliquant les causes possibles de son apparition ainsi que les différentes méthodes de diagnostic. Elles ont particulièrement



insisté sur l'importance du dépistage précoce qui augmente significativement les chances de guérison. La rencontre de ce jeudi a été aussi l'occasion pour honorer certains journalistes de médias nationaux, public et privé, par l'union nationale des femmes algériennes. Cet hommage rendu à l'occasion de la journée nationale de la presse qui coïncide avec la journée du 22 octobre de chaque année, vise à encourager les journalistes pour leurs contributions à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible. La société civile doit être autorisée à jouer un rôle plus important dans la

vie politique, économique et sociale des sociétés dira Mr.Imad Seffahi propriétaire de L'appart'hôtel Mi Casa (Cap Falcon). "un espace civique" élargi contribuerait à faire progresser la justice sociale et le renouvellement du contrat social à un moment où le président de la république a ouvert tous les espaces pour tous les Algériens dans une Algérie nouvelle avec un avenir meilleur. Mr. Imad Seffahi, avant de clôturer son intervention, dira qu'il est toujours présent pour aider et donner main forte à la société civile vu que notre rôle en tant que citoyen et Algérien d'être au service de notre pays.

EHU 1954

599 nouveaux cas de cancer en 09 mois

Depuis le mois de janvier 2024, jusqu'au mois de septembre dernier, le service d'oncologie et de chimiothérapie de l'établissement hospitalier universitaire EHU d'Oran, a enregistré 599 nouveaux cas de cancer, dont 250 hommes et 349 femmes. C'est ce que rapporte le service de la cellule de communication de cette importante structure hospitalière. Toujours selon la même source, pas moins de 8 879 séances de chimiothérapie ont été effectuées durant la même période, soit 09 mois. Le même service a aussi reçu 3619 cas d'urgence qui ont été pris en charge. Ces cas sont des patients souffrant d'effets secondaires dus à la chimiothérapie et aux médicaments liés au traitement du cancer. Sous la direction du professeur Bixi Faiza Raguig, l'équipe médicale, paramédicale et administrative, travaillent pour assurer une couverture sanitaire continue aux malades. Des examens spécialisés, des chimiothérapies et des thérapies ciblées, sont assurés en plus des soins palliatifs, de l'hospitalisation à domicile et de l'accompagnement psychologique. On apprend aussi que l'immunothérapie a été pratiquée pour plus de 50 patients. Une étape importante dans l'offre d'options thérapeutiques innovantes et efficaces. Ce traitement s'inscrit dans le cadre d'efforts continus visant à améliorer la qualité des soins de santé prodigués aux patients et à répondre à leurs besoins particuliers. La même source indique que, le service en question ne se contente pas de cette ampleur de prise en charge, mais s'efforce plutôt de soulager la douleur de ses patients et d'éviter les difficultés de déplacement de certains groupes en leur assurant une hospitalisation à domicile. 150 sorties sur le terrain ont été organisées, permettant la prise en charge de 441 patients, pris en charge par son personnel spécialisé composé de médecins, paramédicaux et psychologues. **A.Kader**

Salon Batiwest

Forte présence des professionnels

La 21ème édition du Salon international du foncier, de la construction, de l'habitat, des travaux publics et de la céramique "Batiwest 2024", clôturée dimanche au Centre des conventions "Ahmed Benahmed" d'Oran, a été marquée par une présence remarquable des professionnels du secteur, dont le nombre a dépassé les 18.000. Le Commissaire de cette manifestation économique, Zoubir Ouali, a précisé à l'APS que cette édition a vu un afflux important de visiteurs, particulièrement de professionnels de divers créneaux d'activités du secteur, dont le nombre a dépassé les 18.000, qui ont eu l'opportunité de prendre connaissance des dernières nouveautés dans le domaine des matériaux de construction et de certaines offres foncières proposées par les organisateurs. Par ailleurs, des discussions et des rencontres bilatérales entre des entreprises spécialisées dans la production de ciment et des promoteurs immobiliers ont eu lieu, lors de ce Salon, qui a été aussi une occasion pour des opérateurs économiques locaux de nouer des relations commerciales avec des sociétés nationales, privées et publiques, notamment celles spécialisées dans l'immobilier et l'habitat, en vue d'encourager le partenariat. La même source a fait état de l'enregistrement d'une forte demande sur les matériaux de construction émanant d'entreprises et d'opérateurs privés chargés de la concrétisation de projets d'habitat dans la région Ouest. Il est à signaler que le Salon, organisé par l'agence "SB Events-Com Compagny", a vu la participation de quelque 100 entreprises nationales des secteurs public et privé et 20 autres sociétés étrangères notamment de Turquie (invité d'honneur), d'Espagne, de Chine, d'Allemagne et d'Italie, outre le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et des établissements bancaires spécialisés dans le financement des programmes d'habitat et des établissements relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

Sécurité maritime et la prévention des risques professionnels

Ouverture d'un séminaire régional à Tlemcen



Dimanche, Youssef Bechlaoui, wali de la wilaya de Tlemcen, a accueilli le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, M. Ahmed Bidani. L'accueil a eu lieu en présence des membres de la commission de sécurité, des députés des deux chambres du parlement, du P/APW et du P/APC. À l'issue de cet accueil, les deux officiels se sont rendus au Palais de la culture Abdelkrim Dali, dans la commune de Mansourah, pour lancer les travaux du séminaire régional consacré à la sécurité et à la prévention des accidents en mer, ainsi qu'à la lutte contre les maladies professionnelles dans le secteur de la pêche. Cet événement vise à sensibiliser les acteurs du secteur sur les meilleures pratiques en matière de sécurité et de santé au travail. La présence de responsables locaux et nationaux souligne l'importance accordée à la sécurisation des activités maritimes et au bien-être des travailleurs. Le séminaire s'inscrit dans une série d'initiatives destinées à réduire les risques d'accidents maritimes, à améliorer les conditions de travail des pêcheurs, et à promouvoir une pêche plus sécurisée et durable pour tous les opérateurs du secteur.

AMAMI Mohamed

Labours-semailles 2024-2025 à Chlef

Le wali lance la campagne à partir de Bouzghaia

Le wali de Chlef, Brahim Ghemired, accompagné du président de l'APW, Brahim Bouziane et de plusieurs personnalités civiles et militaires, a donné le coup d'envoi de la campagne labours-semailles 2024-2025 à partir d'une ferme agricole située dans la commune de Bouzghaia. Une campagne qui s'annonce sous de bons auspices car les pluies d'automne étaient au rendez-vous et tous les moyens humains, matériels et financiers ont été mobilisés pour la réussite de la saison agricole. Dans son intervention, le wali a fait savoir aux fellahs qu'il les rassure de son soutien total et aussi de celui des services agricoles car ce sont les instructions du président de la république qui a mis l'accent sur l'impératif d'accompagner les fellahs où qu'ils se trouvent et sans distinction. Il ajoutera que les 200 demandes formulées par les fellahs pour l'obtention du crédit R'fig ont été toutes acceptées et accordées. Tous auront leur crédit pour pouvoir financer leur campagne labours semailles dans de bonnes conditions financières.

A. BOUKHTACHE

Chlef

Rencontre sur le rôle de l'officine

Le syndicat national algérien des pharmaciens d'officines a organisé, au niveau de la wilaya de Chlef, une rencontre à laquelle ont pris part les chefs de bureaux de plusieurs wilayas du pays, les chefs d'usines d'industrie pharmaceutique et des partenaires auprès de la distribution des médicaments. Durant cette rencontre, a été démontré le rôle de l'officine qui, feront savoir les syndicalistes, est une structure de santé qui fait partie intégrante de la carte sanitaire. L'officine est indissociable de la carte de santé nationale. Une officine qui se trouve dans un monde qui évolue rapidement et nous assistons à des changements quotidiens dans le domaine notamment dans celui de la santé et du médicament; l'officine de ce fait ne pourra pas rester insensible aux réformes et aux changements qui vont être opérés. La pharmacie devra pouvoir s'adapter à cette mutation et affronter toutes les difficultés qui risquent de se présenter mais aussi démontrer sa capacité à relever le défi de la modernisation et du changement.

A. BOUKHTACHE

Le ministre des Affaires Religieuses à Sidi Bel Abbès

Un nouvel élan pour le rayonnement du secteur

Par Mohamed Nouar

En visite de travail à Sidi Bel Abbès, le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a souligné l'importance de renforcer les infrastructures religieuses et de promouvoir les valeurs de l'Islam. Cette visite, marquée par de multiples inaugurations et lancements de projets, témoigne de la volonté des autorités de soutenir le secteur religieux et de répondre aux besoins spirituels de la population. La délégation ministérielle accompagnée du premier responsable de l'exécutif Chibani Samir, du P/APW et des autorités locales civiles et militaires, s'est rendu en premier lieu au site du projet destiné à la reconstruction de l'école Ibn Sina datant des années 1900 de l'époque coloniale et qui selon les responsables va garder tout son aspect architecturale pour une enveloppe estimée à 159975453,26 DA, avant de se rendre au niveau de la salle de conférence de la bibliothèque centrale de l'université Djillali Liabes où il a visité les différents stands mis en place à l'occasion du 70 anniversaire du déclenchement de la guerre de libération du premier novembre 1954 et d'assister à la conférence sous le thème "la culture Islamique, une immunité intellectuelle pour protéger l'identité nationale", de donner le coup d'envoi de la nouvelle année culturelle islamique. Le représentant du gou-



vernement, ministre des affaires religieuses, n'a pas manqué durant son intervention de mettre en relief le rôle de l'Islam durant l'histoire de l'Algérie depuis 1932 date de la révolte de l'Emir Abdelkader, en passant par la glorieuse guerre de libération pour déclarer " servir le pays c'est servir l'Islam et servir l'Islam c'est servir le pays" et de terminer son intervention concernant la période coloniale et dire "Nous avons tourné la page mais sans la déchirer...". La délégation s'est rendue par la suite à Sidi Brahim dans la daïra de Ain El Berd où le ministre a inauguré la nouvelle école coranique avant de se rendre au niveau de la commune de Sehala Thaoura relevant de la daïra de Tessaïla où il a été toute ouïe aux données destinées à la réalisation d'une nouvelle mosquée pour un montant de 159084066,08 DA. Le représentant

du gouvernement n'a pas omis de souligner le respect du style architectural arabo-musulman avant de procéder à la pose de la pierre inaugurale. A Sidi Ali Boussidi, la délégation s'est rendue au niveau du site destiné à la réalisation d'une école coranique pour une enveloppe de 40 000000,00 DA. Le ministre des affaires religieuses, Youcef Belmahdi, a, en présence des autorités locales, procédé à la pose de la pierre inaugurale et a visité la mosquée mitoyenne en voie de réalisation. La visite du représentant du gouvernement à Sidi Bel Abbès marque une nouvelle étape dans le développement des affaires religieuses dans la wilaya. Les projets lancés à cette occasion témoignent de la volonté des autorités de répondre aux attentes des citoyens et de renforcer le rôle de l'Islam dans la société algérienne.

Mostaganem

A défaut d'un plan de circulation, le centre-ville attise les tensions

Par Charef Kassous

Un chef-lieu de wilaya qui aspire à être toujours une destination touristique et peine à instaurer un plan de circulation. Depuis 2013, début des travaux du projet du tramway, la ville roule sans plan de transport ni de circulation. A cette époque, il fallait attendre l'achèvement de ce mode de transport qui, par ses retards exagérés, a plongé le plan de circulation dans les oubliettes. Aujourd'hui, cet instrument devient une nécessité absolue car la ville étouffe et ses citoyens avec. S'il faut revenir à la saison estivale, les citoyens ont vécu l'enfer et la police de la voirie pire encore. Aujourd'hui, l'état des lieux du trafic automobile est affreusement vivable. Le désordre que provoquent les taxis et les bus urbains et interurbains est inqua-

lifiable. Cette débandade du transport exaspère les citoyens. L'anarchie du stationnement vient se greffer à l'imbroglio généré par un manque de plaques flagrant. Un tel état engendre des bouchons dans des ruelles qui ne peuvent accueillir le stationnement bilatéral et c'est le cas partout en ville. Les parkings ne répondent à aucun règlement et ce sont les "parkingueurs" qui exercent leur dictat. Des commerçants malveillants s'accaparent les trottoirs et mettent en danger les piétons sans se soucier de la loi. Les vendeurs informels occupent arcades, escaliers et trottoirs et le pire c'est qu'ils envahissent la moitié de l'espace du centre-ville. A Mostaganem, il existe des ronds-points qui ne répondent à aucune norme mais ils sont là. Des ralentisseurs coupants s'érigent dans les quartiers et provoquent des

accidents. Les feux tricolores installés, sans étude, sur le tissu urbain sont très souvent en panne. Les bus, même les grands, vadrouillent au centre sans échappatoires, sans point d'arrêts signalés ni facultatifs ni obligatoires, jettent les passagers en pâture sur la chaussée. Les trottoirs du centre-ville sont dégradés et les services techniques de l'APC tournent le dos au danger qu'ils peuvent occasionner. Les promoteurs immobiliers qui opèrent au centre du chef-lieu narguent la réglementation et détériorent les trottoirs existants, barre les voies, bafouillent l'environnement, cassent les arbres urbains et exacerbent les riverains et les piétons et les automobilistes. A Mostaganem, le citoyen ne s'explique plus les raisons de ce laisser-aller, il a l'impression que certains responsables sont là uniquement pour "chauffer" leurs sièges et s'assurer un salaire mensuel. Cependant, le citoyen s'interroge sur l'existence d'un élu de l'APC, d'un délégué avec salaire, d'un subdivisionnaire, d'un directeur et d'une brigade d'urbanisme et d'une commission de transport et de circulation. Mostaganem ne peut plus continuer sur ce rythme de la clochardisation galopante et prétendre devenir une ville touristique. Aussi, le manque de mécanismes légaux de gestion de la ville attise des tensions insupportables pour les habitants. Aussi, faut-il le souligner, les responsables, eux qui ne s'impliquent en rien, doivent se réveiller pour mettre fin, par la réflexion, à l'anarchie provoquée par manque d'un plan de circulation.

ACMPC de Chlef

Trois jours de formation sur l'HTA et le diabète au profit de 700 généralistes

Selon le Dr Ahmed Benkhaled, président de l'Association du Corps Médical Privé de la wilaya de Chlef (ACMPC), dans le cadre de la formation continue, 700 médecins généralistes, issus de plusieurs wilayas du pays, ont été invités à participer à trois jours de formation, basés uniquement sur les connaissances en matière de prise en charge des personnes souffrant d'hypertension artérielle (HTA) et celles souffrant du diabète. Durant ces 03 journées de formation consacrées à ces deux pathologies, d'éminents professeurs, venus d'Oran, d'Alger, de Blida et d'autres villes, présenteront leurs exposés pour inculquer aux 700 généralistes les nouvelles connaissances et méthodes de traitement de ces deux pathologies et aussi pour mettre à jour des connaissances médicales en perpétuelle évolution. Des connaissances sur le traitement de l'HTA et le diabète, pourvu, dira le Dr Benkhaled, qu'elles soient bien assimilées et mises à contribution au développement de la qualité des prestations et en finalité : la santé des malades.

A. BOUKHTACHE

Parc National du Djurdjura (Bouira)

Plus de 750 plants de cèdres de l'Atlas mis en terre

Plus de 750 plants de cèdres de l'Atlas ont été mis en terre vendredi et samedi dans la localité montagnaise de Laâziv relevant de la commune d'Aghbalou (Est de Bouira), et à Tala Rana (Saharidj), lors d'opérations menées séparément par le Parc National du Djurdjura (PND), a-t-on appris auprès de cet organisme. «La première opération a été menée vendredi dans la localité de Laâziv (Aghbalou) frontalière avec Tizi-Ouzou et Béjaïa, et a porté sur la plantation de 600 plants de cèdre de l'Atlas», a expliqué à l'APS le directeur du PND, Ahmed Dahmouche. Une opération similaire, portant sur la plantation de plus de 150 plants de cèdres de l'Atlas, a été lancée dans la matinée de samedi dans la zone montagnaise et touristique de Tala Rana, située sur les hauteurs de la commune de Saharidj (Est de Bouira), selon les détails fournis par le même responsable.

Ces deux opérations ont connu la participation des services des forêts de la commune de M'Chedallah et de plusieurs associations locales, à l'image de «Sour El Ghouzlane El Khadra», et l'association «Thazemmourth (L'olivier)», et des habitants du quartier Tizi Ouvahri de Ta-



kerboust, a précisé M. Dahmouche. «A travers ces deux opérations, nous voulons restaurer les surfaces dégradées et incendiées dans cette région de l'est de la wilaya de Bouira», a encore expliqué le directeur du PND. Ces opérations de plantation visent également à «repeupler les vides et faire régénérer la végétation à travers les différents sites

affectés par les incendies», a-t-il ajouté. Le couvert végétal et forestier a subi ces dernières années des incendies qui l'ont sérieusement affecté. «Notre objectif est de protéger la végétation ainsi que la faune et la flore du Parc contre tout risque d'incendie, ou de catastrophes naturelles», a souligné M. Dahmouche.

Constantine

Symposium régional «Est» de médecine du sport

Le Cercle régional de l'Armée nationale populaire (ANP), à Constantine, a abrité, samedi, le 3ème symposium régional "Est" de médecine du sport avec la participation de spécialistes dans plusieurs spécialités médicales. Les participants à cette rencontre ont mis en exergue plusieurs problèmes de santé auxquels sont confrontés les sportifs, tels que les contractures musculaires, les entorses ligamentaires, et les fractures, ainsi que les moyens de les traiter. Le directeur de la jeunesse et des

sports (DJS) de la wilaya de Constantine, Lahcène Laâdjadj, a indiqué que l'objectif de cette rencontre, organisée par le Centre national de médecine du sport (CNMS), en coordination avec la DJS, est de "coordonner les efforts des acteurs du domaine de la médecine du sport pour rechercher et trouver les moyens efficaces de prendre en charge de manière optimale la santé des athlètes, tout en échangeant les expériences". Intervenant à son tour, le Dr Manal Yahiaoui, du CNMS, a souligné, dans une commu-

nication intitulée "Réathlétisation Post Ligamentoplastie du LCA: l'expérience du CNMS", que le sujet est sensible car lié à un domaine nécessitant une infinie précision et du professionnalisme, et requiert, ainsi, un accompagnement des médecins, avec une formation et une mise à jour de leurs connaissances, en particulier dans l'aspect de la réadaptation après la reconstruction du LCA". Elle a expliqué que cette opération vitale vise à restaurer la force, la flexibilité et la mobilité normale du genou, permettant ainsi à l'athlète de reprendre ses activités sportives. Ce symposium régional a réuni des spécialistes en physiothérapie en rééducation fonctionnelle ainsi que de médecins appartenant à différentes fédérations sportives nationales, clubs et directions de la jeunesse et des sports des wilayas de l'est du pays.

Bou-Saâda

Le projet d'extension de l'aéroport d'Ain Diss prochainement réceptionné

Le projet d'extension de l'aéroport d'Ain Diss, à Bou-Saâda (M'sila) sera réceptionné "au cours du 1er semestre 2025", a déclaré, dimanche, le wali de M'sila, Nedjmeddine Tiar. Le taux d'avancement des travaux a atteint les 72 pour cent, a indiqué le même responsable en marge de la session ordinaire d'Assemblée populaire de wilaya (APW), notant que cette "importante" opération a nécessité un investissement public de 5 milliards de dinars. Le projet comprend l'extension de la piste et la construction de nouvelles installations aéroportuaires, en plus de la construction d'une voie de contournement de la route nationale n 45 qui dessert l'aéroport, a précisé M. Tiar. Bien que le projet ait été retardé en raison de "plusieurs facteurs", une reprise en mains a été opérée depuis 2023 et les travaux se poursuivent aujourd'hui sur un rythme accéléré afin que l'infrastructure soit livrée dans les délais indiqués, a souligné le wali. Il a encore ajouté que les autorités de la wilaya ont créé deux périmètres agricoles d'une superficie de 110 hectares dans la commune de Maarif et un terrain de 265 hectares dans la commune d'Oulad Sidi Brahim, afin de compenser les agriculteurs dont les terres se trouvent dans le périmètre du projet.

Guelma

Plus de 140.000 quintaux d'olives escomptée

Plus de 140.000 quintaux d'olives escomptée à Guelma durant la saison agricole 2024-2025, a indiqué, dimanche, le directeur des services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia. La production d'olives de la saison agricole 2024-2025 devrait dépasser les 140.000 quintaux dans la wilaya de Guelma. La campagne de cueillette, lancée fin octobre, se poursuivra jusqu'à février 2025 et s'effectue sur une superficie productive de 6 500 hectares, a précisé le même responsable à l'APS, ajoutant que la surface totale plantée d'oliviers, à travers l'ensemble des communes, dépasse les 9.000 hectares, appartenant à des agriculteurs privés ainsi qu'à des exploitations agricoles collectives et individuelles. Les prévisions techniques de la campagne agricole en cours font état d'un rendement compris entre 19 et 22 quintaux d'olives par hectare, a encore fait savoir Rehamnia, notant que les conditions climatiques «favorables», notamment le volume important de précipitations durant la période sensible du fruit, ont «contribué de manière significative à l'amélioration de la production». Il est prévu que 95 % de la quantité totale d'olives récoltées serve à la production d'huile, selon le DSA, qui a souligné que la wilaya de Guelma compte 20 pressoirs, entre modernes et traditionnels, répartis sur plusieurs communes. Rehamnia a précisé, à ce propos, que le volume d'huile d'olive devant être produit au cours de l'actuelle saison agricole devrait atteindre quelque 2,5 millions de litres, pour un rendement moyen de l'ordre de 21 litres par quintal d'olives.

Batna

Un télescopage entre deux véhicules fait 5 blessés graves



Un grave accident de la route a eu lieu, ce mercredi matin dans la wilaya de Batna, plus précisément sur le chemin national N° 31, dans la commune et la daïra de Tazoult. L'accident s'est produit à 7h25 et a impliqué deux véhicules, selon un communiqué de la Protection civile. Selon la même source, ce télescopage a fait cinq blessés, tous âgés entre 39 et 71 ans. Les victimes, qui souffraient de blessures de gravité variée, ont été rapidement prises en charge par les équipes d'intervention présentes sur les lieux. Elles ont été transportées d'urgence vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Les autorités compétentes enquêtent actuellement pour déterminer les causes précises de cet accident.

Médéa

Des caravanes médicales sillonnent les communes

Des caravanes pluridisciplinaires vont se rendre, à partir de samedi et durant plusieurs jours, dans de nombreuses localités rurales de Médéa. L'objectif est d'effectuer des prestations sanitaires gratuites dédiées aux habitants de ces localités, a appris l'APS auprès de la direction de la santé de la wilaya. Ainsi, des équipes médicales issues des établissements publics hospitaliers (EPH) des daïras de Ksar-El-Boukhari et de Tablat, appuyées par du personnel des établissements publics de santé de proximité (EPSP), seront mobilisés pour cette opération, a-t-on fait savoir. Des consultations médicales dans plusieurs spécialités seront assurées. Il s'agit, entre autres, en

médecine interne et générale, pédiatrie, cardiologie, pneumologie, orthopédie et rhumatologie. Ces caravanes vont se rendre également dans les hameaux isolés pour atteindre les personnes âgées ou ceux dans les besoins spécifiques et ne pouvant pas se déplacer aux établissements de santé publique, a-t-on expliqué. Le dépistage du cancer du sein, du diabète et de l'hypertension artérielle font aussi partie du programme de ces caravanes médicales qui visent d'autres régions de la wilaya prochainement. Les personnes dépistées positives seront orientées vers les services spécialisés afin de bénéficier d'une prise en charge médicale appropriée, a-t-on souligné.

Paradou AC

Séparation à l'amiable avec Rhadi Jaïdi

Le Paradou AC a annoncé, ce dimanche, sa séparation à l'amiable avec son désormais ex-entraîneur, le technicien tunisien, Rhadi Jaïdi. « Le Paradou AC informe son public et l'ensemble de ses supporters qu'un accord à l'amiable a été trouvé avec l'entraîneur M. Jaïdi pour mettre fin à notre relation professionnelle », a écrit le PAC sur sa page Facebook. Nommé à la tête de la barre technique du PAC en juin dernier, Jaïdi fait ses valises après seulement six journées disputées et

rejoint la liste des entraîneurs qui ont dû jeter l'éponge en raison des résultats techniques insuffisants. Avec Jaïdi, le PAC occupe la 15e et avant-dernière position avec de 5 points récoltés, sur 18 possibles, avec un bilan peu reluisant de 1 victoire, 2 nuls et 3 défaites. D'ailleurs, les Académiciens ont été tenus en échec par le MC Oran (2-2), lors de leur dernière sortie effectuée vendredi dernier au stade du 5 Juillet 1962. « La direction du club tient à exprimer sa profonde gratitude à M. Jaïdi et à l'en-

semble du staff technique pour leur engagement et leurs efforts constants tout au long de leur période au sein du club. Leur travail et leur dévouement ont toujours été remarquables, et nous leur souhaitons pleine réussite pour la suite de leurs carrières respectives » lit-on sur le même poste. Pour sa prochaine apparition en Ligue 1 Mobilis, le Paradou AC sera en déplacement à l'Ouest du pays pour aller donner la réplique au MCE El Bayadh, samedi prochain au stade Zakaria Madjoub.

Ligue 1 Mobilis (7ème journée)

Les matchs USMA-MCA et CRB-JSS reportés

Les matchs USMA-MCA et CRB-JSS, comptant pour la 7e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, ont été reportés à une date ultérieure pour « des raisons organisationnelles ». « La LFP informe que les rencontres programmées à Alger les 4 et 5 novembre 2024, à savoir CR Belouizdad-JS Saoura et USMA Alger-MC Alger, comptant pour la 7e journée du championnat, seront reportées, et cela pour des raisons organisationnelles liées aux festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération du 1er Novembre 1954 », a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche soir dans un communiqué publié sur son site officiel. La 7e journée du championnat débutera le samedi 2 novembre avec cinq matchs au menu, dont l'affiche MC Oran-CS Constantine, et se poursuivra le dimanche 3 novembre avec au programme le duel des promus: Olympique Akbou-ES Mostaganem. « Les nouvelles dates de ces rencontres seront communiquées ultérieurement », conclut la LFP.

Football

Lancement de la formation FIFA- FAF des formateurs d'entraîneurs

La Fédération algérienne de football (FAF), en collaboration avec la Fédération internationale de football (FIFA), organise du 26 au 30 octobre à Alger, un programme de formation destiné aux formateurs algériens, indique l'instance fédérale sur son site officiel. Ce programme a pour but de mettre à jour les connaissances et les méthodes pédagogiques des formateurs d'entraîneurs. Ces derniers auront ensuite pour mission de transmettre leur savoir aux instructeurs non concernés par ce stage, précise la même source. Cette formation permettra aux formateurs de partout dans le monde, d'apprendre un contenu standardisé de manière interactive. Elle va également améliorer la qualité de la formation des entraîneurs en Algérie, conclut le communiqué de la FAF.

Ligue 2

Le MB Rouissat repasse en tête

Le MB Rouissat n'a pas raté l'opportunité de s'installer seul aux commandes à la faveur de son succès (2-0) contre le MSP Batna, en bénéficiant du nul concédé par l'ex-co-leader, l'USM El Harrach à Jijel devant la JSD (2-2). Les Harrachis reviennent d'ailleurs de très loin en égalisant à la toute dernière minute, arrachant ainsi un précieux point qui pourrait valoir son pesant d'or au moment des comptes. Le 3e potentiel candidat à l'accession en Ligue 1 Mobilis, l'USM Annaba s'est imposée chez le mal-classé, la JS Bordj Menaiel (1-0), une victoire qui arrive au bon moment pour le homme de Leknaoui, qui s'approprient à recevoir coup sur coup, ses deux principaux concurrents, d'abord l'USMH, le 5 novembre en match retard, ensuite le MBR pour le compte de la 8e journée de la compétition. Le grand derby de l'Est ayant opposé le NRB Telegma et le HB Chelghoum-Laid

s'est terminé sans vainqueur (0-0). Un nul qui leur permet de rester ensemble au pied du podium avec 12 points au compteur. L'autre derby de l'Est, a permis à l'AS Khroub de prendre le meilleur sur son voisin le MO Constantine par (2-0), se permettant le luxe de le dépasser au tableau du classement. Les Khroubis sont 6es, devant le MOC. Le derby du Sud, a vu l'O. Magrane signer sa première victoire de la saison en dominant l'US Souf (2-0). Un succès qui lui permet de se dégager de la zone dangereuse et dans laquelle s'enlise l'ex-pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, en compagnie de la JS Bordj Menaiel, occupant tous deux la modeste 15e place avec 2 petits points en sept matchs. Les deux derniers matchs de cette 7e journée, US Chaouia-IRB Ouargla, et CA Batna-IB Khemis El-Khechna, ont vu les quatre clubs incapables d'inscrire le moindre but. Les deux clubs de Batna (CAB et

MSPB) sont logés à la 13e place avec 6 points. Dans le groupe (Centre-Ouest), deux matchs seulement ont eu lieu ce samedi. L'ASM Oran et l'US Bechar-Djedid ont obtenu les 3 points de la victoire aux dépens des mal-classés, le CR Témouchent (2-0) et le SC Mecheria (2-1). Les Oranais qui comptent un match en retard face au NA Hussein-Dey, sont désormais 5es, alors que les promus de l'USBD, sont provisoirement dauphins en compagnie de la JSM Tiaret, à une longueur du leader, l'ES Ben-Aknoun. La 7e journée qui se poursuivra demain dimanche avec quatre matches au programme, à savoir: RC Arba-WA Mostaganem, ESM Koléa- MCB Oued Sly, MC Saïda-JS El-Biar et SKAF Khemis-Miliana- NA Hussein-Dey, prendra fin le 5 novembre, avec les deux derniers matchs: ES Ben-Aknoun-GC Mascara et le choc de la journée RC Kouba/JSM Tiaret.

CAN-2024 (Football féminin)

Défaite en amical de la sélection algérienne face au Nigeria

La sélection algérienne féminine de football, s'est inclinée face à son homologue nigérienne sur le score de 2-0, mi-temps (2-0) en match amical disputé samedi au Remo Stars Sports Stadium (Ikenne), dans le cadre de la préparation des deux équipes en vue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2024. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par l'attaquante de l'Atletico Madrid Rasheedat Ajibade (21',

45+2) pour le Nigeria. Les Vertes se sont heurtées à une excellente équipe nigérienne, notamment lors de la première mi-temps, avec les deux buts encaissés. Lors de la seconde période, le jeu des algériennes était nettement meilleur mais le manque d'efficacité a contraint la sélection nationale à concéder la défaite, selon le site de la FAF. Les coéquipières de Sofia Guellati auront l'occasion de se racheter en affrontant le même

adversaire le 29 octobre prochain, toujours en amical. En prévision de ce rendez-vous, le sélectionneur national Farid Benstiti a fait appel à 22 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

Meilleurs athlètes de l'année 2024

Lancement du sondage «Brahim Dahmani» de l'APS

Le traditionnel Sondage "Brahim Dahmani" de l'agence Algérie Presse Service (APS), récompensant les meilleurs athlètes algériens, sera lancé cette semaine pour l'année 2024, marquée par la récolte de plusieurs médailles lors des Jeux olympiques et Paralympiques de Paris qui se sont déroulés l'été dernier. Comme l'année précédente, l'APS saisit cette occasion pour mesurer les exploits et succès des athlètes, acteurs du sport algérien, en conviant les rédactions sportives des différents organes de la presse nationale à participer à ce sondage dont la première édition remonte à 1977. Chaque organe est tenu de choisir, au maximum, trois meilleurs athlètes pour les hommes et autant chez les dames, un athlète handisport (homme et dame), ainsi que le meilleur Espoir classé (garçon ou fille), par ordre de mérite, selon les résultats obtenus lors de l'année en cours (2024). La rédaction sportive de l'APS dresse, comme base de référence, une liste exhaustive d'athlètes comprenant des médaillés en disciplines olympiques, tout en laissant l'initiative aux médias de choisir des noms de la dite liste, ou de proposer des noms d'athlètes de leur choix, mais en respectant avec soin, l'échelle des titres et performances réalisés durant l'année 2024. La Liste proposée dans le cadre de ce traditionnel sondage de l'APS récompensant les meilleurs athlètes de l'année 2024, sera communiquée ultérieurement. Les choix des lauréats doivent figurer sur un papier entête avec le cachet de l'organe et parvenir, au plus tard 15 jours après la publication de la liste, à l'adresse e-mail suivante: (sondage aps2013@gmail.com). Ce sondage porte, depuis 1987, le nom du défunt Brahim Dahmani, journaliste de l'APS disparu au cours de la même année. Il avait occupé plusieurs postes, en débutant par la rédaction sportive, passant par le service culturel avant d'être nommé correspondant de l'Agence à Harare.

Judo - Gymnasiade mondiale scolaire-2024

Médaille de bronze pour l'Algérienne Aidoun Racha Rihem

L'athlète Aidoun Racha Rihem de Saïda a décroché la médaille de bronze dans la discipline du judo dans la catégorie des -44 kg, lors des compétitions mondiales du Gymnasiade mondiale scolaire, abritées par le Bahreïn du 22 au 30 octobre, a-t-on appris, dimanche, du président de la ligue de wilaya des sports scolaires. "La judokate Aidoun Racha Rihem, qui étudie au Lycée Moadhan Bouziane de la ville de Saïda, a obtenu la troisième place au Bahreïn, après sa victoire, samedi devant la Chinoise Zh Chen", a expliqué à l'APS Benour Samir. Plus de 4500 élèves de 82 pays, dont l'Algérie avec 67 athlètes, participent au Gymnasiade mondiale scolaire.



Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 الأستاذ بوسيف عابد
 محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو
 مجلس قضاء غليزان
 شارع تزغات جيلالي وادي ارهيو
 مستخرج قائمة شروط البيع
 وفقا للمادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

نحن الأستاذ بوسيف عابد محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان الموقع أدناه. تنفيذًا للحكم الممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن القسم العقاري المحكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان بتاريخ 2023/02/22 تحت رقم الفهرس 23/00437 بين السيد بطاهر رشيد ابن محمد وورثة بطاهر محمد ابن احمد وهم بطاهر الحاج، بطاهر احمد، بطاهر بو عبد الله، بطاهر يمينة، بطاهر زهرة، لبيوض علي ولد عواد ابن بطاهر حليمه بنت محمد، ورثة بطاهر طيب ابن احمد وهم: بطاهر لخضر، ورثة بطاهر عائشة، بطاهر محمد، بطاهر رشيدة، بطاهر عبد الله، بطاهر نصيرة بنت حبيب الساكنين ببلدية الحمادنة ولاية غليزان القاضي بإفراغ الحكم الصادر بتاريخ 2021/02/17 الفهرس رقم 21/356 والحكم الصادر بتاريخ 04/13 فهرس رقم 22/655 والمصادقة على تقرير الخبرة الأصلية المودعة بتاريخ 2021/09/01 رقم 21/242 والخبرة التكميلية المودعة بتاريخ 2022/06/27 رقم 22/121 مع الحكم باستحالة القسمة العينية للعقار وبالنتيجة بيع العقار المتمثل في القطعة الأرضية الريفية الصالحة للزراعة الواقعة بالمكان المسمى المداحة القسم 07 مجموعة ملكية رقم 142 البالغ مساحتها 06 هكتار 01 أو 88 سار بالمزاد العلني بسعر افتتحي قدره 25.158.584.00 دج خمسة وعشرون مليون ومائة وثمانية وخمسون ألف وخمسمائة وأربعة وثمانون دينار. بعد ايداع قائمة شروط بيع العقار المذكور اعلاه بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط المحكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/10/27 التي سيجرى البيع بها بعد تحديده لاحقا، وحدد السعر الافتتحي للمزاد بمبلغ قدره 25.158.584.00 دج خمسة وعشرون مليون ومائة وثمانية وخمسون ألف وخمسمائة وأربعة وثمانون دينار. كما حددت جلسة الاعتراضات امام رئيس محكمة وادي ارهيو يوم 2024/11/20 على الساعة الثانية زوالا 14:00 قاعة الجلسات رقم 02. اثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضر القضائي
 29.10.2024



WASH'N DELIVERY
 Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
 Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9
 Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
 041 879 674
 0770 936 836

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
 الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7
 مستغانم / الهاتف: 045.41.82.39
 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بناء على عقد اعتراف بدين المؤرخ في 2012/01/16 المحرر من طرف الأستاذة عبد الصادق حميدة موثقة بمستغانم الممهور بالصيغة التنفيذية. بناء على أمر بالحجز على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2016/06/07 رقم الترتيب 16/01114 الخاص بملف بوعساسة سعد الله ضد ورثة راشي فاطمة. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/11/26 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار متمثل في حق امتياز في الشباع مع آخرين فيما ناب لها نسبة 80/10 جزءا من 06/01 قطعة أرض فلاحية المسماة المستعمرة الفلاحية الجماعية سي خوسين رقم 02 مساحتها تقدر ب 25 هـ 65 آر 00 س تحمل قسم 03 مجموعة ملكية 45 مزغان المقيد بتاريخ 2005/01/17 حجم 01 تربية 33 المشهر بالمحافظة العقارية بمزغان. السعر الافتتحي: تم تقديره بمبلغ 855.000,00 دج ثمانمائة وخمسة وخمسون ألف دينار جزائري وتم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 769.500,00 دج سبعمائة وتسعة وستون ألف وخمسمائة دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
 29.10.2024

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
 الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7
 مستغانم / الهاتف: 045.41.82.39
 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم التجاري/ البحري بتاريخ 2015/03/25 تحت رقم الفهرس 2015/02044 الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2016/10/25 تحت رقم 2016/3445. بموجب أمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم مؤرخ في 2021/11/30 رقم الترتيب 21/01226 فهرس 2021/2851. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/11/12 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار متمثل في شقة كائنة ب حي البحر طريق وهران عمارة C70 رقم 242، تتمثل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة، تقع بالطابق الرابع، تتكون من ثلاثة (03) غرف، مطبخ، حمام، مرحاض، رواقين، خزانتين ومقصورتين، ذات مساحة قدرها 69م² قسم 146 مجموعة ملكية رقم 07 قسم رقم 20 ونسبة 1000/14 من الأجزاء المشتركة المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 1984/01/22. السعر الافتتحي: تم تقديره بمبلغ 7.438.740,00 دج سبعة ملايين وأربعمائة وثمانية وثلاثون ألف وسبعمائة وأربعون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
 29.10.2024

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefouralgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE

DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR RECEPTEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
 DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

LA VIE À SAÏDA
 LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU
RAJEUVC: FACE AU LESOTHO,
J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE.

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA

528 INTERPELLATIONS
 EN UNE SEMAINE
À ORAN

DES FAMILLES (CARTES) POINTENT AU CÉLESTE
**RELOGEMENT:
 UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA

LES BOMBIERS ARTISANALES
 À CONSTANTINE

364 PERSONNES SOUS
 MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDIS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

UNE FILLETTE
 RETROUVÉE À DJELFA

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHPI ET 35 MILLIONS POUR SLHANI

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

Le beurre, l'argent du beurre et la va

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

GHOUAL AVERTIT CONTRE LA DELIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
 UN MARIN ALGÉRIEN PORTE DISPARU ENVERS LA TURQUIE ET LA GRÈCE

LA GRANDE SEKHA, LA MACTAA, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?

UN JEUNE DE 28 ANS BATTU À MORT ET JETÉ DANS L'OUED

UN INSPECTEUR DE LIQUIDATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDUS PAR LA JUSTICE
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

LES PENSÉES BRILLANTES PEUVENT ÊTRE UN DÉFAUT EN DÉPART
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

DEUX CORPS SANS VIE RECHERCHÉS À BRÉVET ET EL KALA

DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER

IMPOTS

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h40 Petits plats en équilibre
12h45 Météo
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
13h20 Le voeu magique de Noël
15h00 Un voeu d'amour pour Noël
16h30 Star Academy, la quotidienne
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h45 My Million
19h50 Météo
20h00 C'est Canteloup
20h10 Koh-Lanta
22h40 Jérôme Commandeur "Toujours en douceur"
23h05 New York Unité Spéciale
23h55 New York Unité Spéciale

12h00 Journal
12h40 Journal
12h42 La p'tite librairie
12h45 Expression directe
12h50 Ça commence aujourd'hui
14h05 Ça commence aujourd'hui
15h20 Affaire conclue
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h10 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal
19h50 Journal Météo Climat
19h55 Les Etoiles du sport et de la santé
19h57 Basique, l'essentiel de la musique
20h00 La Brigade
21h35 Jeunesse en transition, trouver sa voix
22h45 Débat
23h05 La jeune fille et la nuit
23h55 Expression directe
00h00 L'affaire Kim Wall
00h40 L'affaire Kim Wall



3

09h17 Une affaire d'honneur
10h55 Viendez au Groland
11h14 La boîte à questions
11h24 En aparté
11h59 Clique
12h30 Le Dernier Jaguar
14h23 Module coup de coeur
14h24 Moi capitaine
16h22 Plateaux Canal+ première
16h24 Sauvage : Canicule 2
18h13 La boîte à questions
18h21 Clique
18h56 En aparté
19h33 En aparté
20h10 Comme un prince
21h39 Faut voir ! L'hebdo cinéma
22h19 Clique
22h52 Bonnard, Pierre et Marthe
23h04 Making of
00h55 Les Chambres rouges
02h50 Têtâtête(s)
03h04 Les grands hommes
04h12 Neuf mecs
05h42 Viendez au Groland

10h50 Outremer.l'info
11h00 Régions d'ici
11h15 ICI 12/13
13h25 Un cas pour deux
14h35 Un cas pour deux
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h45 C'est bon à savoir
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h50 Tout le sport
19h00 Le mag Ligue 1
19h10 Météo régionale
19h20 Un si grand soleil
19h40 Un si grand soleil
20h05 Tom et Lola
20h55 Tom et Lola
21h45 Sophie Cross
23h30 Dugong blues, les dernières sirènes de Mayotte
00h20 Des racines et des ailes
02h20 Outremer.gourmand



arte

04h40 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
17h35 Le juste prix
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Murder Club
21h00 Murder Club
21h55 Rocky IV
23h55 Et si on se rencontrait ?
00h55 Et si on se rencontrait ?

09h55 Zambie sauvage
10h40 La mort au bout des crocs : Serpents venimeux d'Australie
11h25 La Garden Route d'Afrique du Sud : Un parc national entre littoral et forêts
12h35 La Sirène du Mississippi
14h50 Un billet de train pour...
15h35 Bornéo, la forêt miraculée
16h20 Invitation au voyage
17h05 Invitation au voyage
17h55 Sécheresse : un lac disparaît en Autriche
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 Le duel : Harris contre Trump
21h55 Trump-Harris, l'enjeu du Wisconsin
22h50 USA : La guerre des livres
23h35 Dreamers : Une vie dans l'ombre
01h00 Rêve d'un tigre au nord de l'Iran



2

20h10

LA BRIGADE



Cathy a toujours rêvé de pouvoir diriger un restaurant, mais malheureusement, son souhait ne s'est pas encore réalisé même si les efforts ne manquent pas. Depuis qu'elle s'est brouillée avec une chef renommée, elle est à la recherche d'un emploi. Le seul travail qu'on lui propose est de diriger une cantine dans un foyer de jeunes mineurs non accompagnés étrangers en attente de papiers.

Acteur: Audrey Lamy (Cathy Marie), François Cluzet (Lorenzo), Chantal Neuwirth (Sabine), Fatou Kaba (Fatou), Yannick Kalombo (GusGus), Voir plus

Réalisateur: Louis-Julien Petit

21h55



ROCKY IV



Le boxeur Rocky semble se reposer sur ses lauriers. Champion du monde en titre, il se consacre à son épouse Adrian et à son fils Rocky Jr., et évoque le bon vieux temps avec son ami et ancien adversaire, Apollo Creed. Mais un athlète soviétique, Ivan Drago, présenté comme le roi du ring, arrive aux Etats-Unis. Apollo s'irrite du mépris et de l'insolence affichés par ce dernier et décide de le défier.

Acteur: Sylvester Stallone (Rocky Balboa), Talia Shire (Adrian), Dolph Lundgren (Ivan Drago), Carl Weathers (Apollo Creed), Burt Young (Paulie), **Réalisateur:** Sylvester Stallone **Scénariste:** Sylvester Stallone



20h11

COMME UN PRINCE



Souleyman Kanté, quadruple champion de France de boxe, s'entraîne d'arrache-pied avec ses condisciples pour représenter la France aux prochains Jeux olympiques. Mais une bagarre dans une boîte de nuit le laisse blessé à la main, renvoyé de l'équipe de France de boxe et obligé d'accomplir 400 heures de travaux d'intérêt général. Après un entretien avec son conseiller d'insertion, Souleyman se retrouve au château de Chambord, où il est chargé, sous la férule du vindicatif Jean-Louis Coton, de l'entretien des vastes espaces verts. Mais Souleyman est rapidement repéré par Eddy...



ORAN
29 | 14

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h22
06h10
71%
05 km/h

Alger	☀️	25-18
Constantine	☁️	25-12
Annaba	☁️	28-19
Ouargla	☀️	34-20
Mostaganem	☁️	30-16
Béchar	☀️	24-12

Ghaza

L'opération génocidaire dans le nord a fait un millier de martyrs

La Défense civile de la bande de Ghaza a annoncé que plus de 1.000 Palestiniens sont tombés en martyrs dans le gouvernorat du nord de l'enclave, dans le cadre d'une opération génocidaire de nettoyage ethnique que mène l'armée sioniste depuis environ 3 semaines. Le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Basal, a déclaré dans un message vidéo qu'il a publié sur les réseaux sociaux que "l'armée (sioniste) a tué plus de 1.000 Palestiniens au cours de ses opérations militaires en cours pendant environ trois semaines dans le nord de Ghaza". Dans ce contexte, Basal a noté que "Plus de 100.000 Palestiniens dans les régions de Jabalia, Beit Hanoun et Beit Lahia souffrent du siège et des bombardements, tandis que l'autre moitié de la population, qui était au nombre de 200.000, a été déplacée de force vers la ville de Ghaza, le gouvernorat le plus proche au nord". "L'armée (sioniste) tue tous ceux qui tentent de fournir des services aux Palestiniens assiégés dans le nord de la bande", a-t-il ajouté. Et de poursuivre: "L'occupant mène une politique d'éradication ethnique dans le nord de la bande de Ghaza, au milieu du silence international". Basal a appelé les organisations internationales et humanitaires "à travailler immédiatement et de toute urgence pour sauver les Palestiniens du nord de la bande de Ghaza". L'armée sioniste poursuit depuis le 6 octobre ses opérations génocidaires dans le nord de la bande de Ghaza, notamment dans le camp de réfugiés de Jabalia et dans la ville de Beit Lahia, et impose un siège strict qui empêche l'entrée de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant, ce qui a exacerbé la situation de famine. L'entité sioniste mène une guerre génocidaire contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant plus de 42.000 martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes.

Agression sioniste contre le Liban

167 secouristes tombés en martyrs en un an

Le ministère libanais de la Santé a indiqué que 167 secouristes sont tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste contre le Liban en octobre 2023. Un communiqué publié dimanche par le ministère indique que "le bilan total des victimes parmi les secouristes depuis le début de l'agression s'est élevé à 167 martyrs, tandis que le nombre de blessés a atteint 275". Le communiqué souligne que "ce nombre a augmenté après la mort de 3 ambulanciers lors d'un raid mené par l'ennemi (sioniste) contre un centre de la Société d'ambulance sanitaire Al-Resala dans la ville d'Ain Baal, au sud du pays". Pour le ministère, "cibler les ambulanciers paramédicaux représente un crime de guerre et qu'il est du devoir de la communauté internationale d'assumer ses responsabilités et d'y mettre un terme". Plus tôt dimanche, l'agence de presse libanaise a rapporté que "trois personnes sont mortes en martyrs suite au ciblage (par l'armée sioniste) d'un nouveau centre de la Société Al-Resala pour l'ambulance sanitaire". Depuis le 23 septembre dernier, l'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent et une incursion terrestre dans son sud.

Suite aux attaques sionistes contre l'Iran

L'Algérie appelle à une réunion d'urgence du Conseil de sécurité

L'Algérie a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à se réunir d'urgence lundi pour discuter de la situation au Moyen-Orient, suite aux attaques militaires, menées à nouveau, par l'armée d'occupation sioniste contre la République islamique d'Iran. Dans la nuit de vendredi à samedi, l'entité sioniste a mené des attaques contre l'Iran, visant des sites militaires dans les provinces de Téhéran, Khouzistan et d'Illam, avait indiqué la force de défense aérienne iranienne, précisant que le système de défense aérien a réussi à intercepter et à contrer l'agression sioniste. L'Iran a "condamné" les frappes sionistes contre son territoire, soulignant son "droit" et son "devoir de se défendre". Selon le chef de la diplomatie iranienne, quatre soldats de l'armée iranienne sont tombés en martyrs suite à ces attaques. Ces nouvelles attaques sionistes contre l'Iran ont suscité de nombreuses réactions à travers le monde, condamnant une "atteinte" à la souveraineté du pays et une violation du droit international. L'Algérie a condamné "avec force" et dénoncé "avec fermeté" les attaques menées par l'armée d'occupation sioniste contre la République islamique d'Iran, tout en exprimant sa "solidarité avec les frères en Iran suite à cette odieuse agression qui constitue une atteinte éhontée à la souveraineté de leur pays et une violation flagrante de la charte des Nations Unies et des principes du droit international". Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à un arrêt immédiat de l'escalade de la violence au Moyen-



Orient, après ces attaques nocturnes de l'armée sioniste contre des cibles militaires en Iran, se disant "profondément alarmé". La Syrie qui a condamné cette nouvelle agression sioniste, a exprimé sa solidarité avec Téhéran, soutenant "le droit légitime de l'Iran à se défendre et à protéger son territoire et la vie de ses ressortissants". Le gouvernement irakien a, pour sa part, mis en garde contre les "conséquences dangereuses" résultant du "silence de la communauté internationale" face au "comportement brutal" de l'entité sioniste. Le Qatar a dénoncé une "violation flagrante de la souveraineté de l'Iran", appelant "toutes les parties concernées à faire preuve de retenue". Condamnant les frappes sionistes, le Koweït a estimé qu'elles reflétaient "la politique de chaos" menée par l'entité qui "met en péril la sécurité de la région". De son côté, le Royaume d'Arabie saoudite a condamné les frappes sionistes en Iran en réitérant sa "position ferme de rejet de

l'escalade du conflit dans la région", qui "menace la sécurité et la stabilité des pays et des peuples" au Moyen-Orient. Pour sa part, la Turquie a appelé à "mettre fin à la terreur créée par (l'entité sioniste) dans la région", exhortant la communauté internationale à intervenir pour mettre fin aux crimes sionistes. Le ministère russe des Affaires étrangères s'est inquiété d'une "escalade explosive" après ces frappes sionistes contre l'Iran. "Nous sommes profondément préoccupés par l'escalade explosive en cours (...) qui fait peser de réelles menaces sur la stabilité et la sécurité de la région", a déclaré la Russie. L'Allemagne et la France ont mis en garde contre toute "escalade", redoutant ses conséquences sur la stabilité de la région du Moyen-Orient. "Le cycle dangereux d'attaques et de représailles risque de provoquer une nouvelle extension du conflit régional", a prévenu, de son côté, l'Union européenne, appelant, elle aussi, à "la plus grande retenue".

Frappes sionistes contre l'Iran

L'ONU appelle à cesser l'escalade de la violence au Moyen Orient

Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à un arrêt immédiat de l'escalade de la violence au Moyen-Orient, après des attaques nocturnes de l'armée sioniste contre des cibles en Iran, se disant "profondément alarmé". Le porte-parole du chef de l'ONU, Stéphane Dujarric, a déclaré samedi, dans un communiqué, que M. Guterres était "profondément alarmé" par l'escalade continue dans la région. Le chef de l'ONU a réitéré son appel urgent à la cessation des actions militaires sionistes, y compris à Ghaza et au Liban, et à des efforts pour empêcher une guerre régionale totale. La force de défense aérienne iranienne avait indiqué samedi que des attaques sionistes ont visé des positions dans les provinces de Téhéran, du Khouzistan et d'Illam, précisant que le système de défense aérien a réussi à intercepter et à contrer l'agression sioniste. De son côté, la Secrétaire générale adjointe par intérim aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'ur-

gence de l'ONU, Joyce Msuya, a averti samedi dans un communiqué, que toute la population du nord de Ghaza risquait de mourir, appelant à un arrêt immédiat du "mépris flagrant" des règles de la guerre par l'armée sioniste. "Ce que font les forces (sionistes) dans le nord de Ghaza assiégé ne peut pas continuer", a-t-elle indiqué. Selon des rapports, des centaines de Palestiniens sont tombés en martyr depuis que les forces sionistes ont renouvelé leur offensive dans

le nord de l'enclave palestinienne au début du mois, alors que des dizaines de milliers d'autres ont été à nouveau déplacés. Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a également exprimé sa profonde inquiétude face à la situation, soulignant les graves répercussions sur les soins de santé, qualifiant la situation de "catastrophique", dans un message sur le réseau social X.

Depuis le 7 octobre 2023

Le bilan des journalistes martyrs à Ghaza s'élève à 180

Le bureau des médias de Ghaza a annoncé que le nombre de journalistes palestiniens tombés en martyrs était passé à 180 depuis le début de l'agression barbare menée par l'armée d'occupation dans la bande le 7 octobre 2023. "Trois autres journalistes palestiniens ont été tués dimanche dans des attaques (sionistes) dans la bande de Ghaza, portant le bilan total des morts (au sein de la corporation) depuis l'année dernière à 180", a déclaré le Bureau. Il a identifié les journalistes tués comme étant Saed Radwan de la télévision locale Al-Aqsa, Hamza Abu Salmiya de l'agence de presse Sanad et Haneen Baroud, qui travaille pour la Fondation Al-Quds.